

Sherbrooke, le 1<sup>er</sup> octobre 2015

**Objet : Demande d'accès à l'information – Lot 4 076 736 du cadastre du Québec**

Monsieur,

En réponse à votre demande verbale transmise à M. Alain Tanguay le 10 septembre 2015 concernant l'objet précité, vous trouverez en annexe les documents demandés. Il s'agit de :

- Avis de non-conformité, MDDELCC, 2015-05-14, 2 p;
- Rapport d'inspection, MDDELCC, 2015-04-02, 18 p;
- Rapport d'inspection, MDDELCC, 2004-01-28, 6 p;

Veillez recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

*Original signé par*

Michèle Pinard  
Répondante régionale de  
l'accès aux documents

MP/

P. J.

Bureau régional de Sherbrooke  
770, rue Goyette  
Sherbrooke (Québec) J1E 3H4  
Téléphone : 819 820-3882 poste 223  
Télécopieur : 819 820-3958  
Courriel : [michele.pinard@mdelcc.gouv.qc.ca](mailto:michele.pinard@mdelcc.gouv.qc.ca)  
Internet : [www.mdelcc.gouv.qc.ca](http://www.mdelcc.gouv.qc.ca)



Bromont, le 14 mai 2015

## AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Gestions D. Plouffe inc.  
214, rue Maisonneuve  
Cowansville (Québec) J2K 2S3

N/Réf. : 7316-16-01-0100900  
401241938

**Objet :** Dépôt de neiges transporté dans un lieu non autorisé - lot  
4 076 736, cadastre du Québec, chemin Brosseau, ville de  
Cowansville, MRC Brome-Missisquoi

Mesdames,  
Messieurs,

Lors de l'inspection réalisée le 1<sup>er</sup> avril 2015 par un inspecteur de notre direction régionale, nous avons constaté le manquement suivant :


- Avoir déposé de la neige qui a fait l'objet d'un enlèvement et d'un transport en vue de son élimination dans un lieu autre qu'un lieu d'élimination de neige autorisé.  
Règlement sur les lieux d'élimination de neige, article 1 al. 1

Nous vous demandons de prendre sans délai les mesures requises pour remédier à ce manquement.

Nous vous demandons de nous transmettre d'ici juin 2015, un plan des mesures correctives qui ont été ou qui seront mises en oeuvre pour vous conformer à la loi. Prenez note que certains correctifs pourraient exiger une autorisation préalable du Ministère.

Pour toute information supplémentaire ou pour porter à notre attention des observations quant à un manquement constaté, vous pouvez communiquer avec M. Alain Tanguay

770, rue Gorette  
Sherbrooke (Québec) J1E 3H4  
Téléphone : 819 820-3882  
Télécopieur : 819 820-3958  
Internet : <http://www.madelcc.gouv.qc.ca>  
Courriel : [estrie@madelcc.gouv.qc.ca](mailto:estrie@madelcc.gouv.qc.ca)

 Ce papier contient des fibres recyclées après consommation.

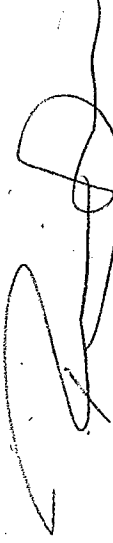


au 450 534-5424, poste 239 ou à l'adresse courriel  
alain.tanguay@mdelec.gouv.qc.ca.

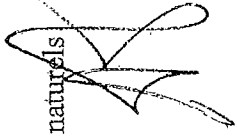
Prenez note que le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou judiciaire à sa disposition pour faire respecter la loi et pour sanctionner le manquement constaté, et ce, même si vous vous conformez au présent avis.

Nous vous informons qu'en vertu de l'article 115.13 de la Loi sur la qualité de l'environnement, une sanction administrative pécuniaire pourrait vous être imposée. Le montant de cette sanction est fixé par la Loi ou le règlement et, selon le manquement visé, il est de 1 000 \$, 1 500 \$, 2 500 \$, 3 500 \$, 5 000 \$, 7 500 \$ ou de 10 000 \$ pour une personne morale.

RS/AT/ack



Richard Smith, chef d'équipe  
Services hydrique et milieux naturels





## RAPPORT D'INSPECTION

### Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de l'Estrie et de la Montérégie  
Région : Montérégie

#### 1 Identification

Date de l'inspection : 2015-04-02    Heure d'arrivée : 14 h 06    Heure de départ : 14 h 37  
Inspecteur : Alain Tanguay    Accompagné de : .....

N° intervention : 300954681    Type d'intervention : Inspection  
N° gestion documentaire : 7316-16-01-0100900    N° du rapport d'inspection : 401244292  
N° demande : 200423607    Type de demande : Programme de contrôle  
**But de l'inspection :** Inspection générée à l'interne. Inspection pour entreposage de neiges transportées dans un lieu non autorisé.

**Lieu inspecté**  
Nom du lieu : Gestion D. Plouffe inc.  
Nom usuel du lieu : Plouffe, Dominique  
N° du lieu : X2016298    Type de lieu : terrain sans usage précis  
**Localisation du lieu inspecté :**  
Rue Brosseau, ville de Cowansville  
Lot 4 076 736 cadastre du Québec  
Ancien cadastre : 040600-Dunham, Canton de, No lot :966  
**Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) :** 45,223656322700;-72,778269708100

Intervenant du lieu		
Nom	Fonction	No intervenant SAGO
Gestions D. Plouffe inc.	Propriétaire	Y2012560
Adresse postale (si différente du lieu) 214, rue Maisonneuve Cowansville (Québec) J2K 2S3		

**Conditions météo**  
Ensoleillées

**Personnes rencontrées**     SO

**Plainte**     SO

**Photos numériques**

**Nombre de photos prises sur le terrain :** 39    **Nombre de photos annexées au rapport :** 30  
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Alain Tanguay avec un appareil photo de type Ricoh Caplio 500SE GPS. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-16\cana101\7316-16-01-0100900\2015-04-02 De R0018096.JPG à R0018134.JPG

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.....

**Grilles d'inspection annexées**     SO

**Autres pièces annexées au rapport**  SO

Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis	
<input type="checkbox"/> Plan	
<input type="checkbox"/> Carte	
<input type="checkbox"/> Autre	

**Échantillons**  SO**2 Mise en contexte (facultatif)**  SO

Chemin faisant pour une autre inspection, j'ai constaté qu'il y avait ce qui a les apparences d'un remblai en rive et de neiges transportées qui étaient déposées et visible du chemin Brosseau.

**3 Description de l'inspection**

Véhicule utilisé : 38 8182(Toyota Prius 2013)

Appareil photo utilisé : Ricoh Caplio 500SE

Appareil GPS utilisé : Garmin Colorado 300

Galon à mesurer utilisé : Yamayo Yeron 30 mètres.

Télémetre utilisé : Bushnell Yardage pro 500.

Tracé GPS produit : 2015-04-02 412676.gpx

Lors de la présente inspection, j'ai constaté qu'il y avait un remblai près d'un dénivelé de plus de cinq mètres (à savoir dans le terrain. J'ai constaté que ce remblai consistait principalement de branches et de troncs d'arbres. Je n'ai pas vu de déchets, de débris de démolition ni de matières résiduelles quelconques. Lors de cette inspection, le fond de la dépression dans le sol était couvert de neige et je suspectais qu'il y ait présence d'un plan d'eau en dessous. Je ne m'y suis pas aventuré. J'ai opté pour faire un retour lorsque la neige aura fondu. Il faut mentionner qu'après vérification dans l'Atlas géomatique, le remblai s'étendait sur le terrain voisin de Gestion D Plouffe inc. Il y a donc des photos qui ont été prises chez le voisin. Je n'ai pas vu de bornes cadastrales qui auraient pu m'aider à délimiter les portions de remblai.

Les photos R0018097.JPG à R0018113.JPG ont été prises pour documenter ce remblai.

Lors de la présente inspection, j'ai aussi constaté la présence de ce qui m'a semblé être des neiges transportées. En m'approchant, j'ai été en mesure de confirmer mes doutes. Il s'agit bien de neiges transportées qui ont été déposées sur ce terrain. J'ai pris les photos R0018120.JPG à R0018132.JPG.

J'ai aussi constaté la présence d'un petit amas d'asphalte concassée et/ou broyée. J'estime à environ deux mètres cubes la dimension de cet amas d'asphalte. Voir la photo R0018132.JPG.

J'ai quitté après avoir synchronisé mon appareil GPS avec l'appareil photo.

De retour au bureau, après avoir obtenu l'orthophoto 2014 avec la couche LIDAR 2013 et m'être fait confirmé qu'il n'y a pas de carte de la plaine inondable pour ce secteur, j'ai été en mesure de constater que le remblai n'était pas en rive et ou littoral ou plaine inondable.

Une consultation de la couche LIDAR a permis de comprendre que le dénivelé entre le fond de la dépression et le lit de la rivière est de deux mètres soit de 92.0 mètres pour la rivière contre 94 mètres d'élévation pour la dépression. De plus, un obstacle de plus de 0.5 mètre se trouve dans la partie Sud-Est de la dépression où le remblai a été fait. Cet obstacle me semble être là depuis longtemps bien que je ne sois pas en mesure de déterminer avec précision l'année où il a été aménagé. Lors de l'inspection du 7 mai j'ai pris des photos de cet obstacle et du pont (piétonnier) qui passe au dessus. Cet obstacle coupe le lien hydrologique entre la dépression et la rivière.

Au bureau, grâce à l'Atlas géomatique, j'ai été en mesure de positionner l'amas de neiges transportées et déposées sur ce terrain car lors de l'inspection, j'ai marché deux fois le pourtour de cet amas. J'ai donc pu faire le polygone de cet amas sur la cartographie jointe au présent rapport.

Lors d'une rencontre terrain avec monsieur Plouffe le 13 avril 2015, nous avons discuté de la possibilité de présenter une demande de certificat d'autorisation pour l'aménagement et l'exploitation d'un site autorisé d'entreposage de neiges.

Lors d'une inspection faite le 7 mai 2015, j'ai été en mesure de constater que la partie de cette dépression qui est sur le terrain appartenant à Gestion D Plouffe inc. n'est pas un marais/marécage ni une tourbière. J'ai été en mesure de confirmer que le remblai n'a pas empiété dans un milieu humide. J'ai quand même informé l'administrateur de la compagnie monsieur Dominique Plouffe de ne plus aller plus loin car il risquait d'empiéter dans la partie marécageuse qui se trouve près. Je lui ai mentionné que s'il souhaitait faire plus de remblayage, qu'il devra obtenir une autorisation du ministère avant.

**4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)**  SO

Vérification dans le système SAGO pour savoir si le lieu est autorisé pour éliminer des neiges transportées. Aucune autorisation délivrée. Aucune demande de certificat d'autorisation n'a été déposée non plus.

Vérification dans le système du rôle d'évaluation du la ville de Cowansville pour connaître le propriétaire du lieu.

Vérification au registre des entreprises pour savoir le statut du propriétaire. Personne morale.



#### 4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

Vérification auprès de la MRC Brome-Missisquoi pour avoir l'orthophoto de 2014 avec la couche du LIDAR 2013 ainsi que pour savoir si le lieu est en lien hydrographique et s'il est dans la plaine inondable. Pas de lien hydrographique et pas en plaine inondable, donc, pas en rive non plus.

Ajout du tracé GPS et des photos géoréférencées dans l'Atlas géomatique pour bien déterminer le où.

#### 5 Conclusion

Lors de l'inspection du 2 avril 2015, j'ai constaté qu'il y a eu manquement aux alinéas 1 et 2 de l'article 1 du Règlement sur les lieux d'élimination de neige (Q2, r.31), en l'occurrence, j'ai constaté qu'il y a eu dépôt de neiges transportées dans lieu non autorisé et établissement d'un lieu d'élimination de neige sans qu'un certificat d'autorisation n'ait été délivré au préalable.

#### Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

1	<p><b>Manquement :</b> Avoir déposé de la neige qui a fait l'objet d'un enlèvement et d'un transport en vue de son élimination dans un lieu autre qu'un lieu d'élimination de neige autorisé.</p> <p><b>Référence légale :</b> Règlement sur les lieux d'élimination de neige, article 1 al. 1</p> <p><b>Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain :</b> Aucune atteinte ou aucun risque (mineur)</p> <p><b>Explication :</b> Pas de prise d'eau potable en aval et pas de dégagement de volatils.</p> <p><b>Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune :</b> Atteinte à faible impact (mineur)</p> <p><b>Explication :</b> Faible quantité de neige et le lieu est près de la rivière Yamaska Sud-Est, ce qui donne un fort taux de dilution. Le site est également près de l'usine d'épuration des eaux usées de la ville de Cowansville qui est un peu en amont.</p> <p><b>Les conséquences sont :</b> complètement réversibles (mineur)</p> <p><b>Explication :</b> Si le dépôt de neiges cesse.</p> <p><b>Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché :</b> Peu sensible (mineur)</p> <p><b>Explication :</b> Fossé qui se jette dans la rivière.</p>	Degré de gravité des conséquences : mineur
---	---	---

#### Facteurs aggravants SO

#### Facteurs atténuants SO

#### 6 Recommandations

Je recommande que le traitement à apporter à ce dossier soit le suivant : mineur  
Ainsi, je recommande de faire parvenir l'avis de non-conformité **401241938** à Gestion D Plouffe inc.

Rédigé par : Alain Tanguay

Signature :



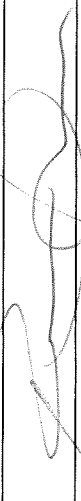
Date de signature : 2015-05-12

#### 7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : M. Richard Smith

Fonction : Chef d'équipe

Signature :



Date : 2015-6-2

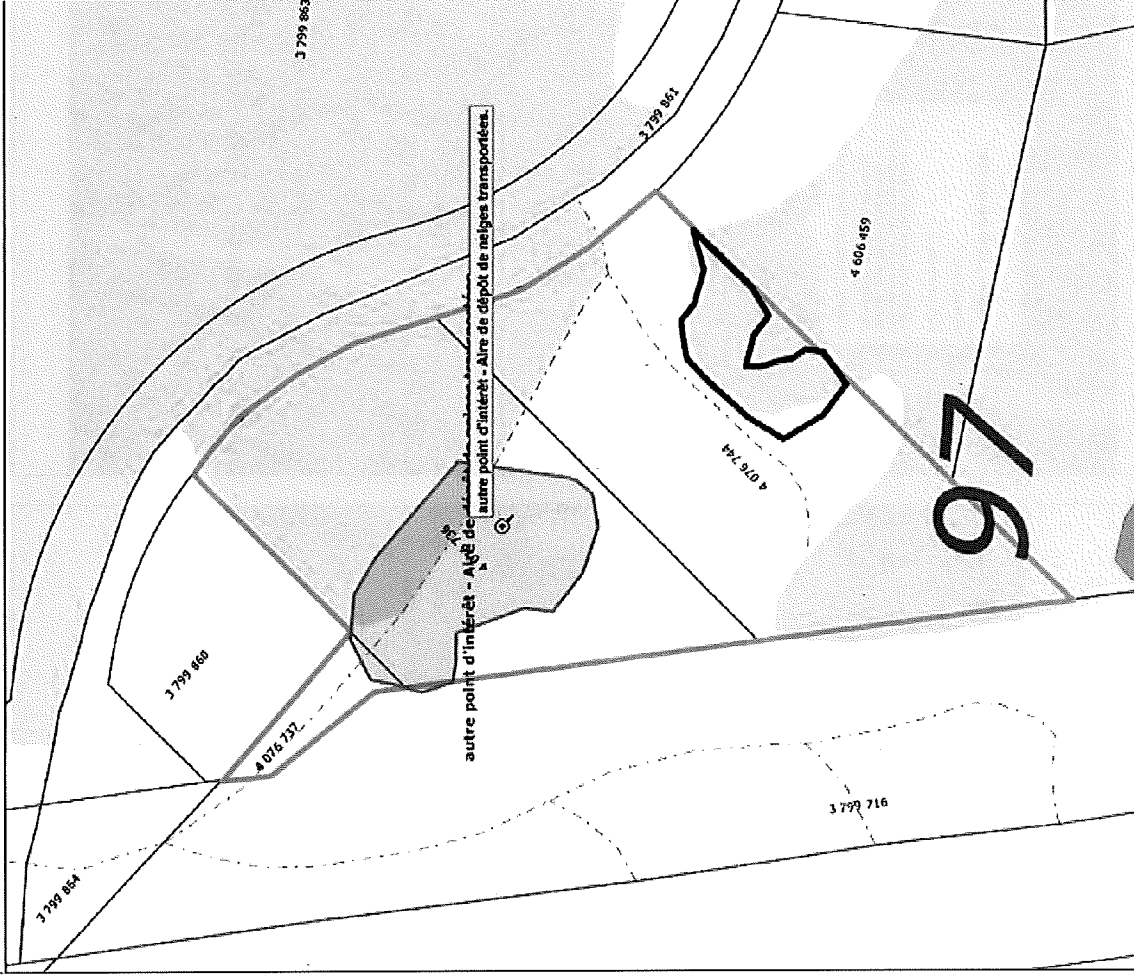
Commentaires :

D'accord pour l'avis.



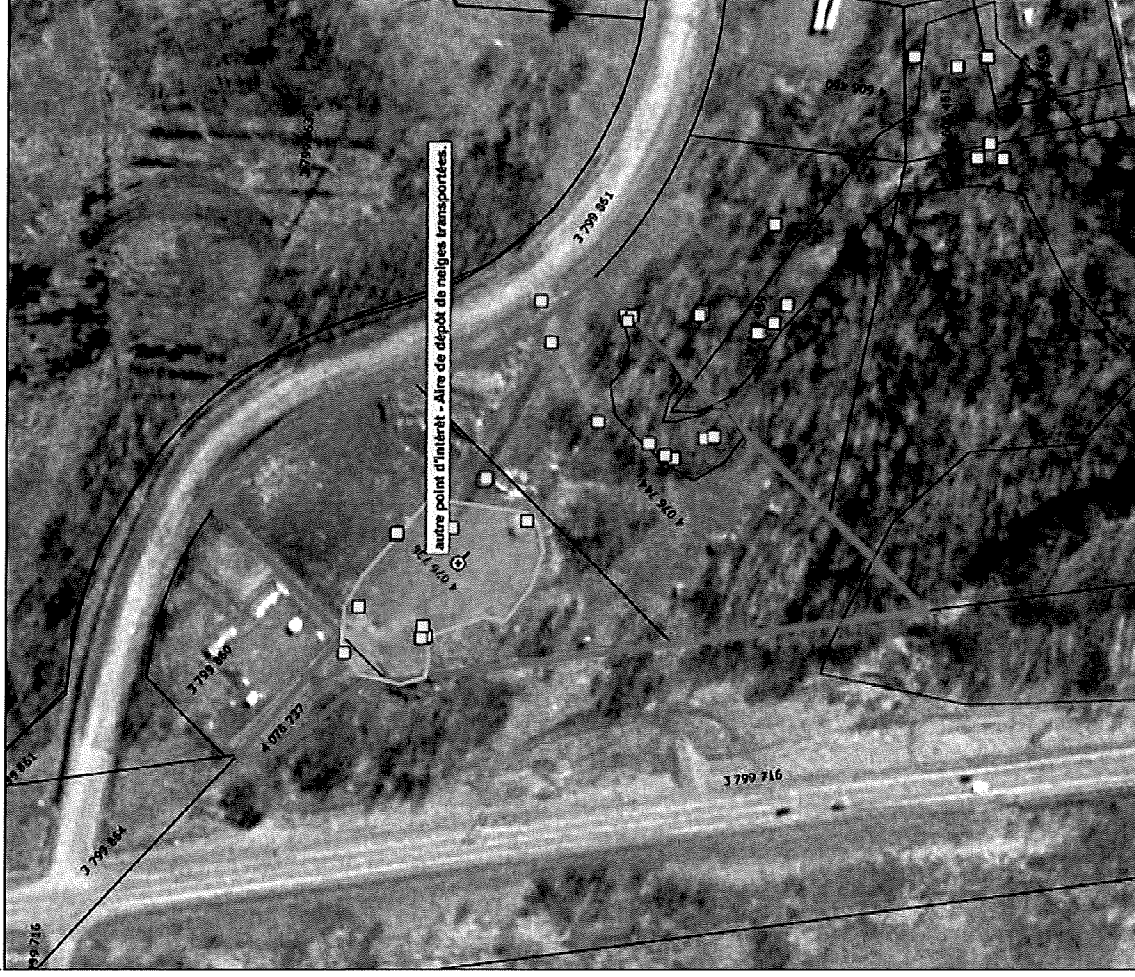
N° gestion documentaire : 7316-16-0-1-0100900  
Date de l'inspection : 2015-04-02

Localisation : 45° 13' 25.56" - 72° 48' 52.32"      Étendue : 265 m      Échelle approx. : 1 / 1 585



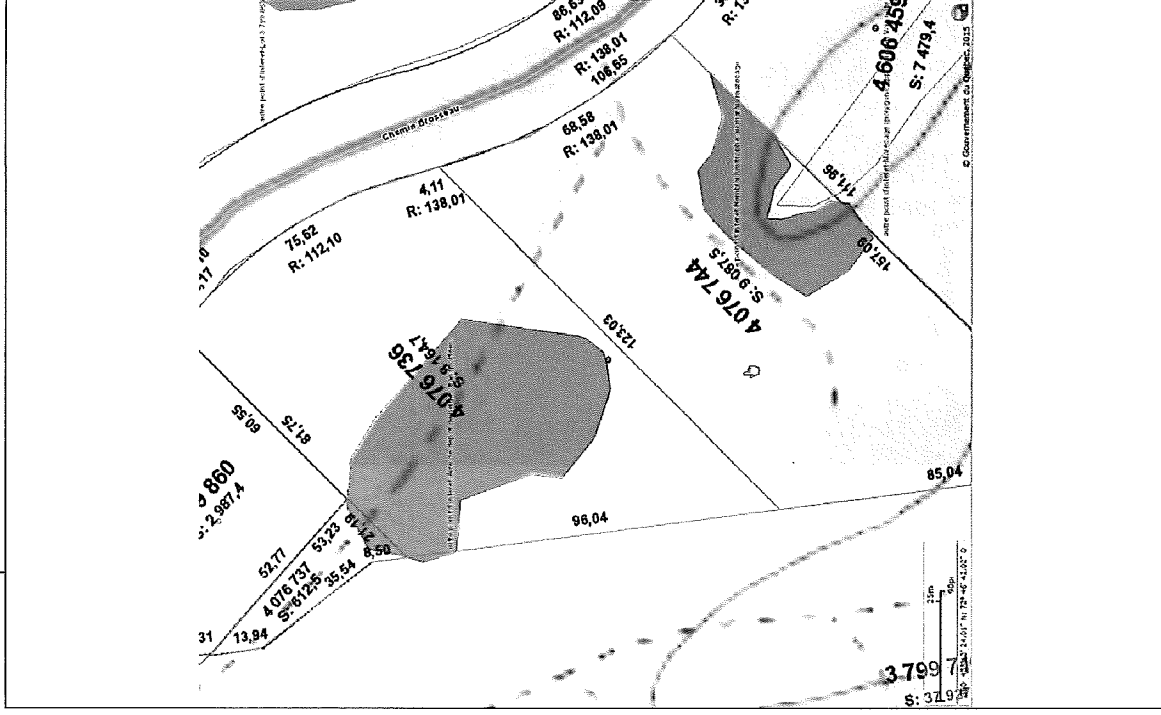
Carte 2-Atlas SAGO (Large).JPG

Localisation : 45° 13' 25.01" - 72° 48' 52.63"      Étendue : 265 m      Échelle approx. : 1 / 1 587

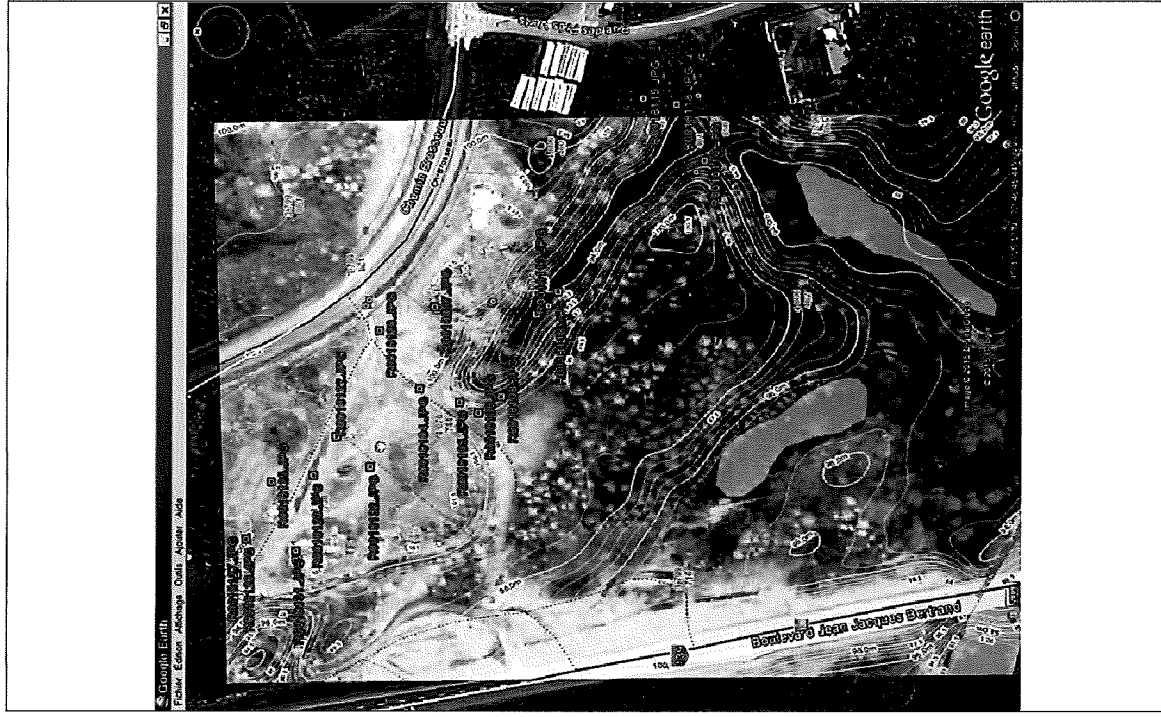


Dépôt de neige composante Atlas SAGO (Large).JPG

N° du rapport d'inspection : 401244292

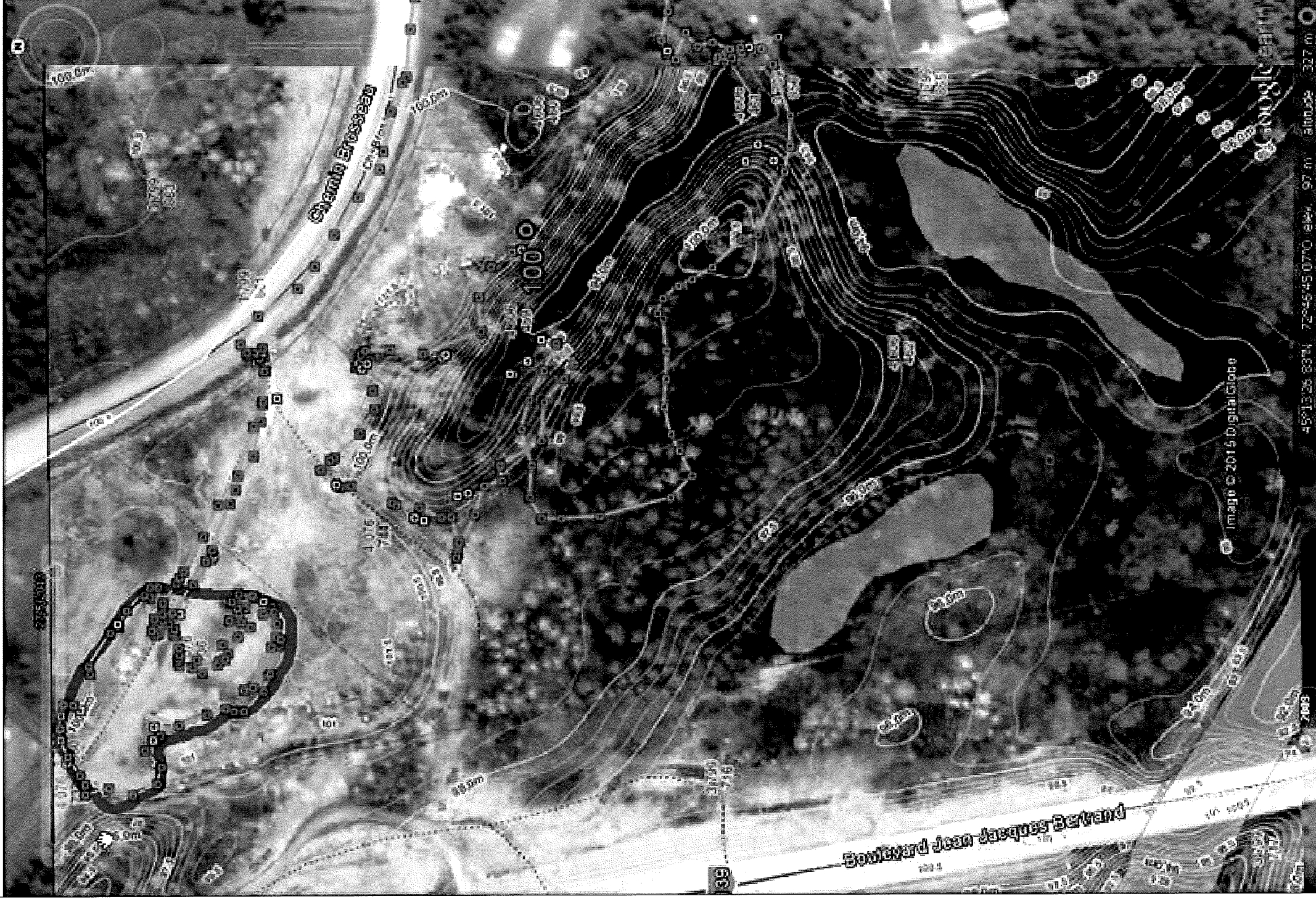


cComposantes dans Atlas MDDELCC (Large).JPG



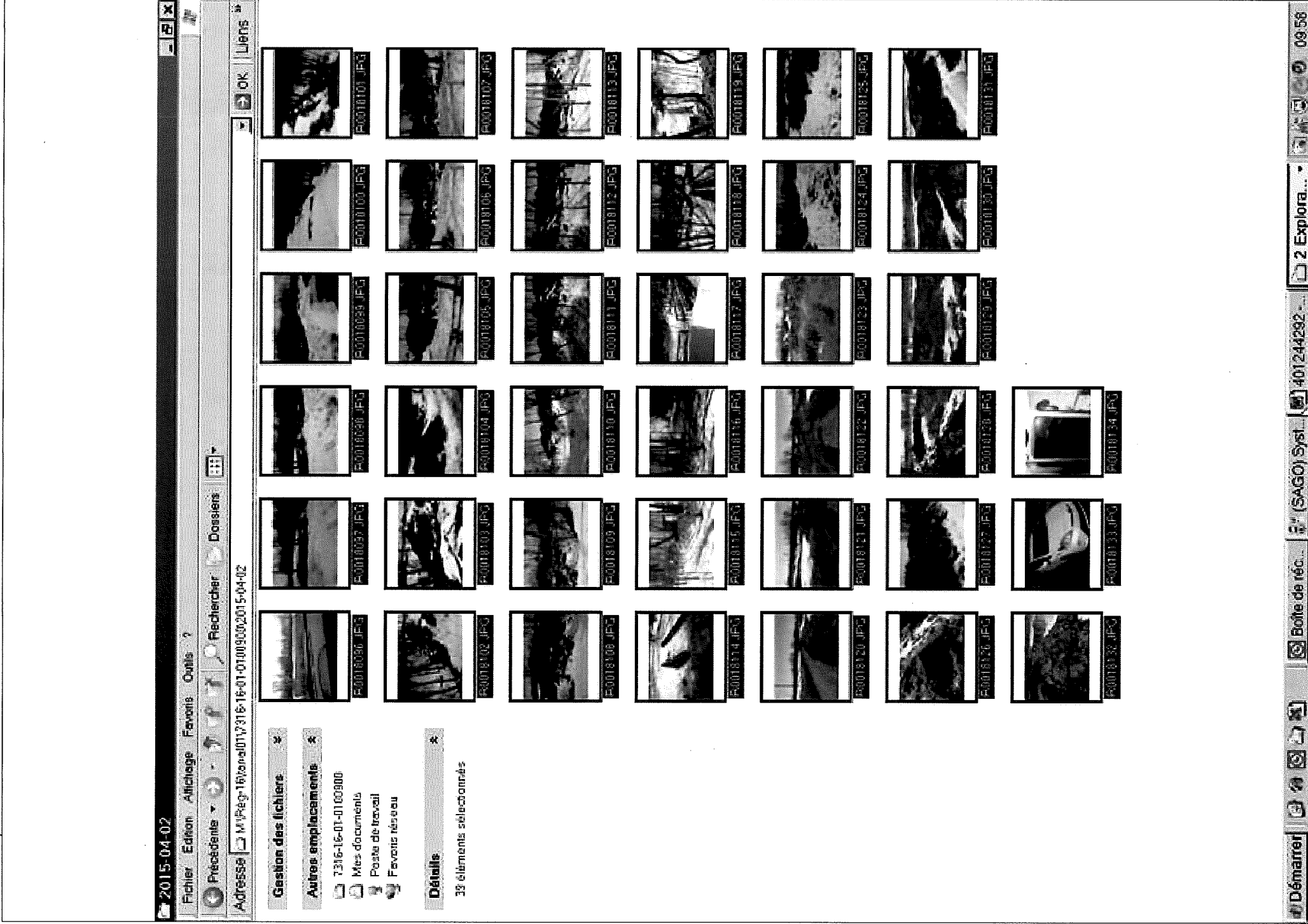
N° gestion documentaire : 7316-16-01-v100900

Date de l'inspection : 2015-04-02



LIDAR- Tracé GPS-polygone neiges (Large).JPG

N° du rapport d'inspection : 401244292

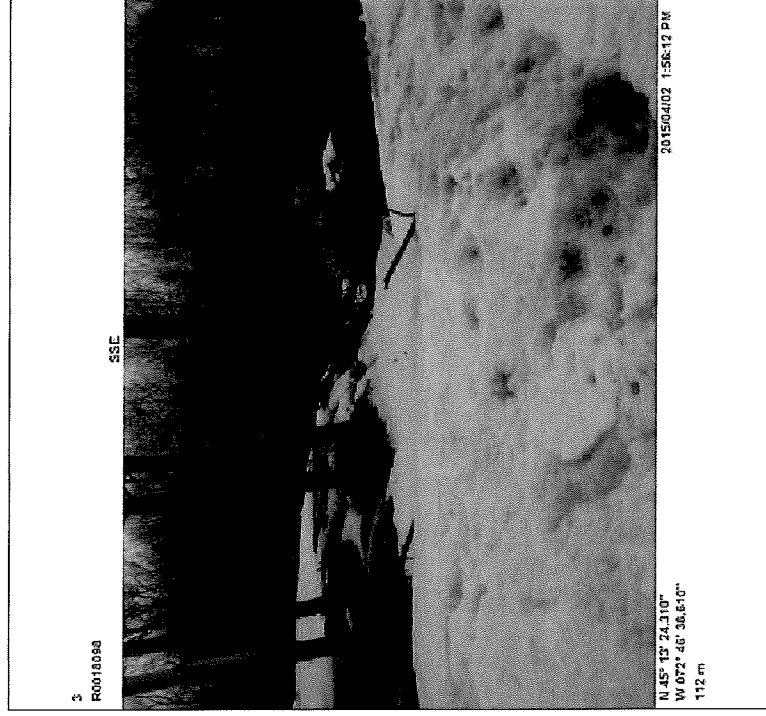




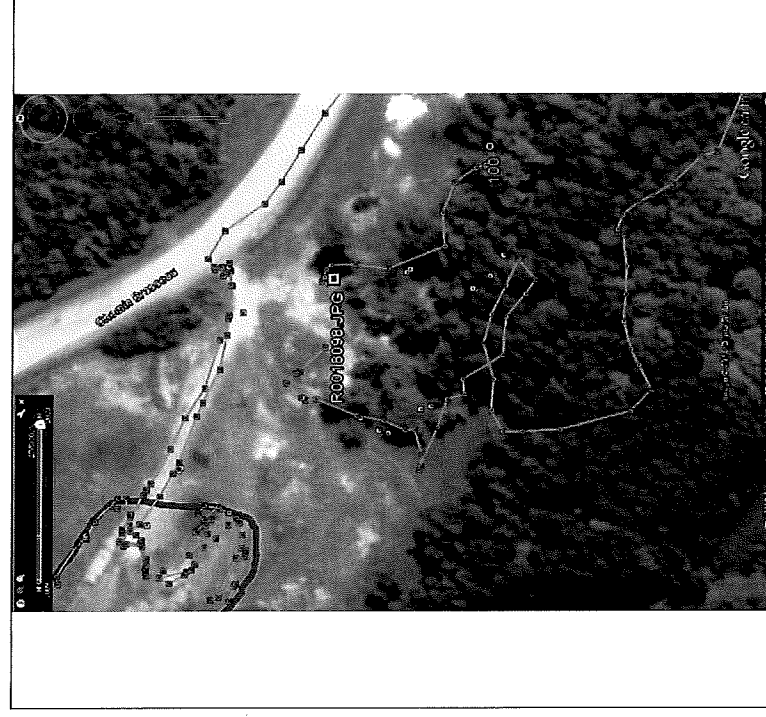
R0018097\_tag.jpg



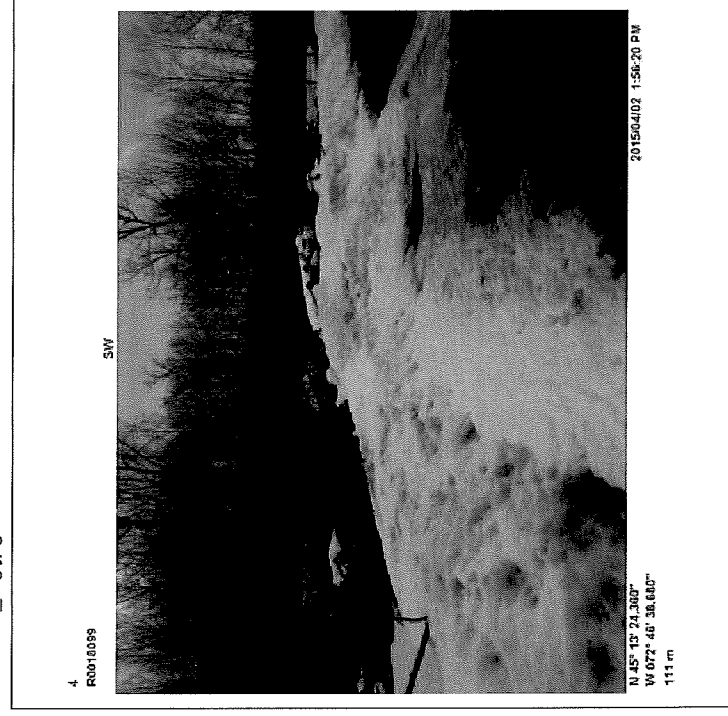
097.JPG



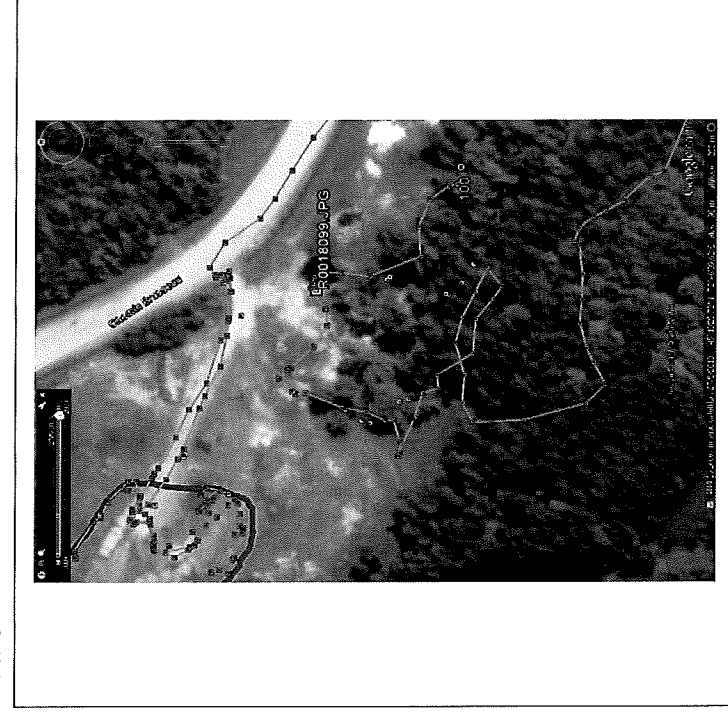
R0018098\_tag.jpg



098.JPG



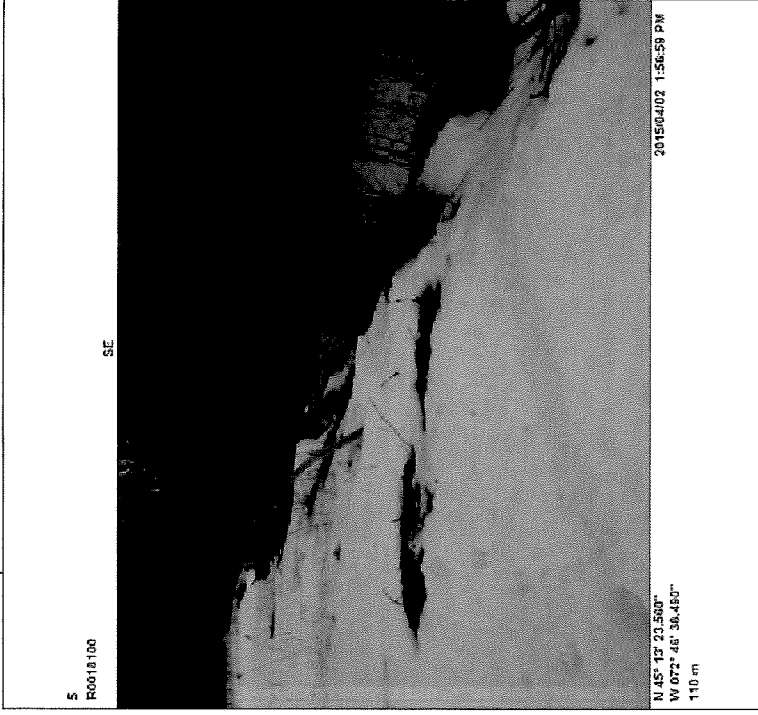
R0018099\_tag.jpg



099.JPG

N° gestion documentaire : 7316-16-01-0100900

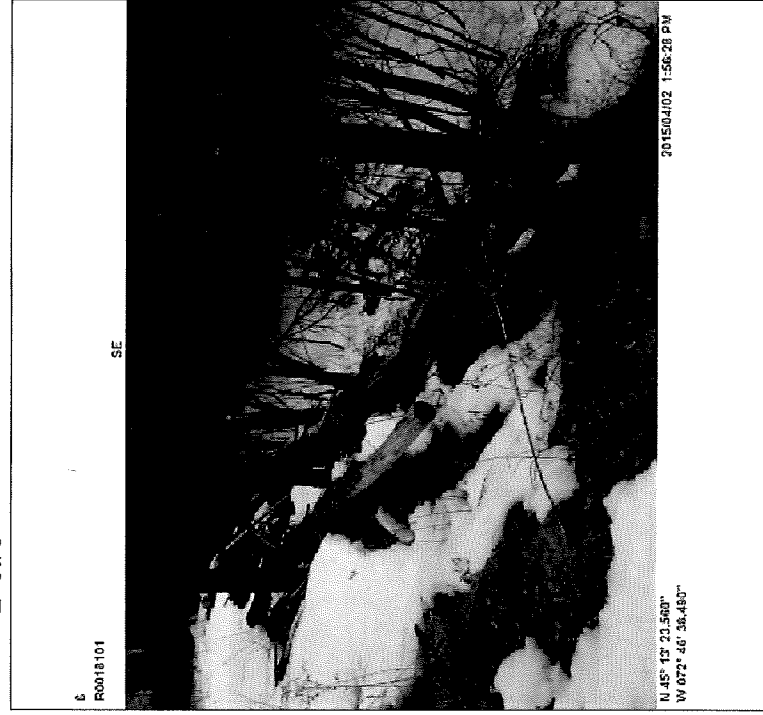
Date de l'inspection : 2015-04-02



R0018100\_tag.jpg



100.JPG



R0018101\_tag.jpg



101.JPG



R0018102\_tag.jpg



102.JPG

N° du rapport d'inspection : 401244292

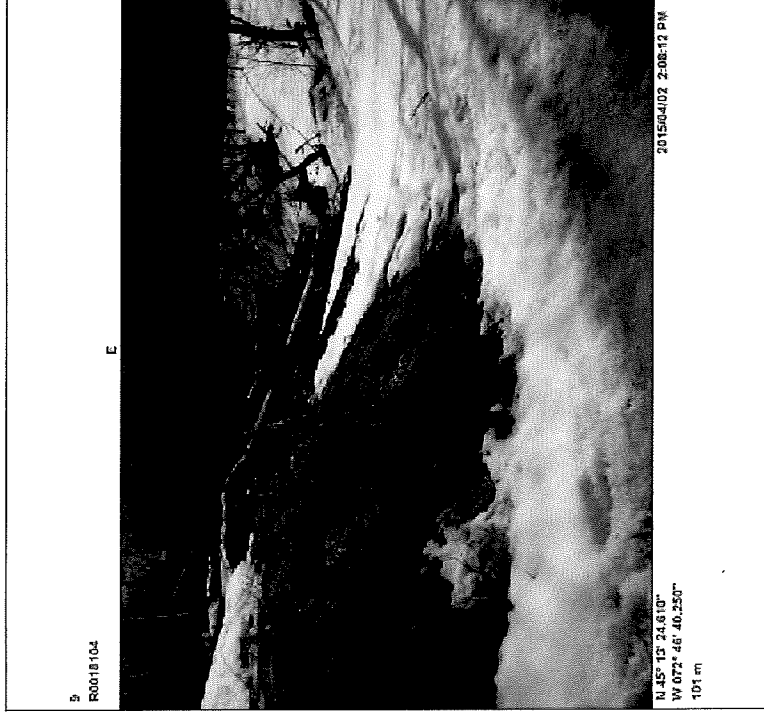




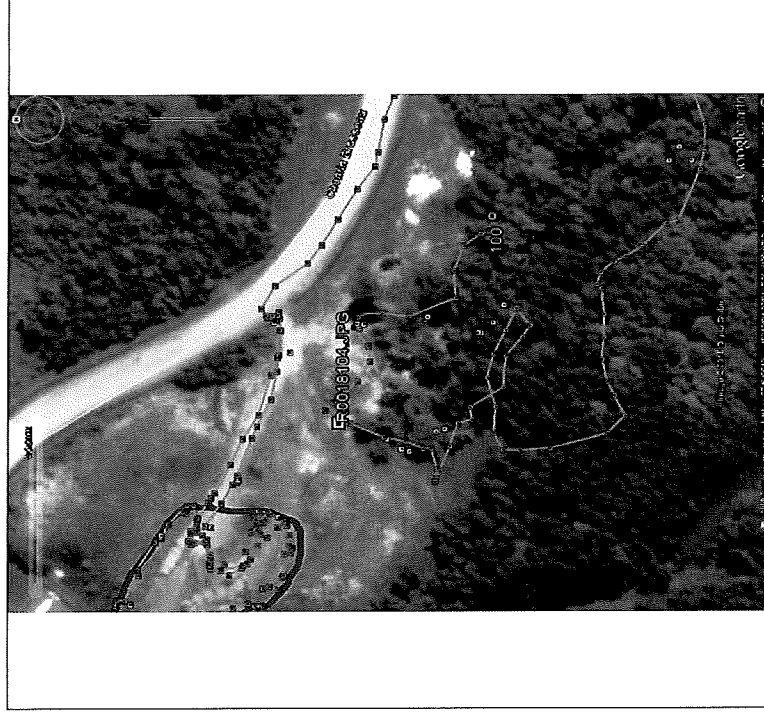
R0018103\_tag.jpg



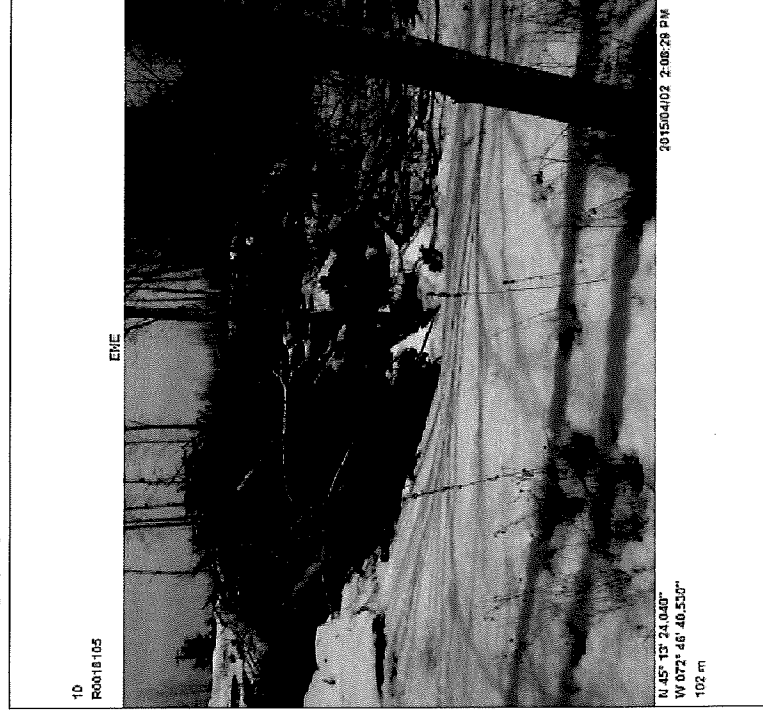
103.JPG



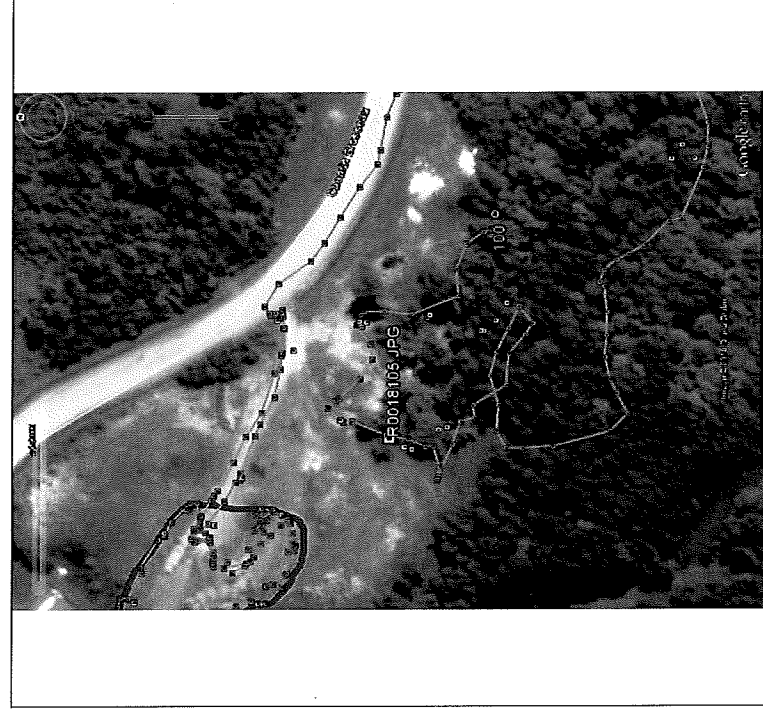
R0018104\_tag.jpg



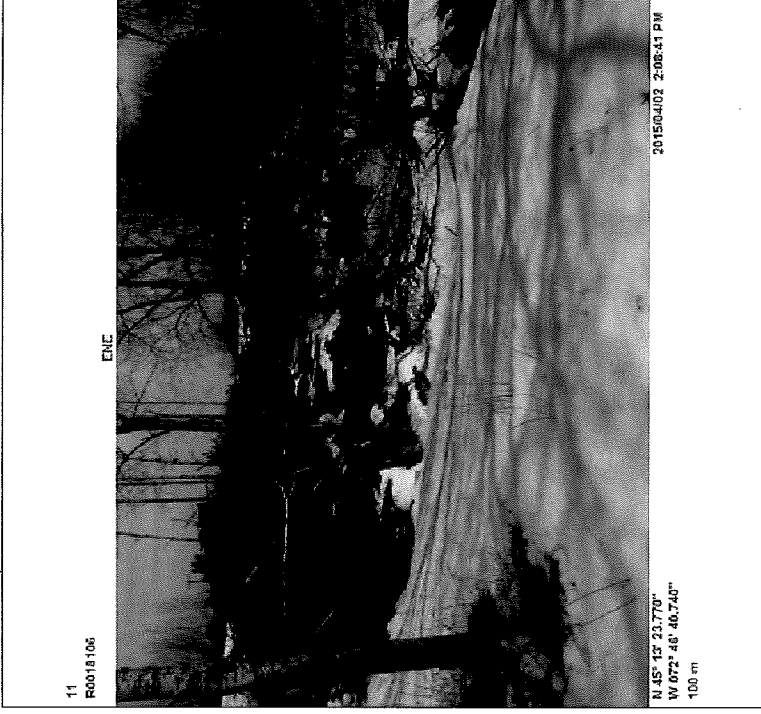
104.JPG



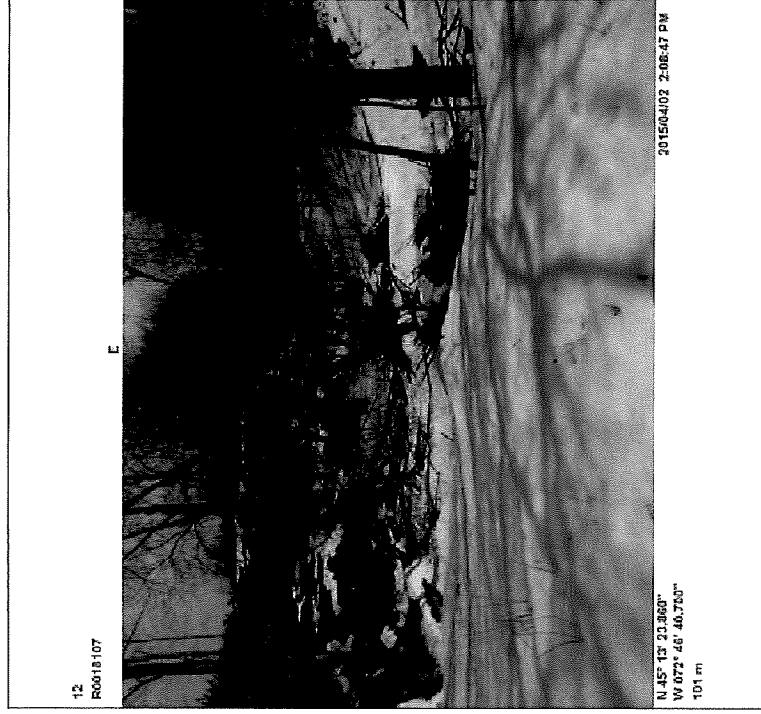
R0018105\_tag.jpg



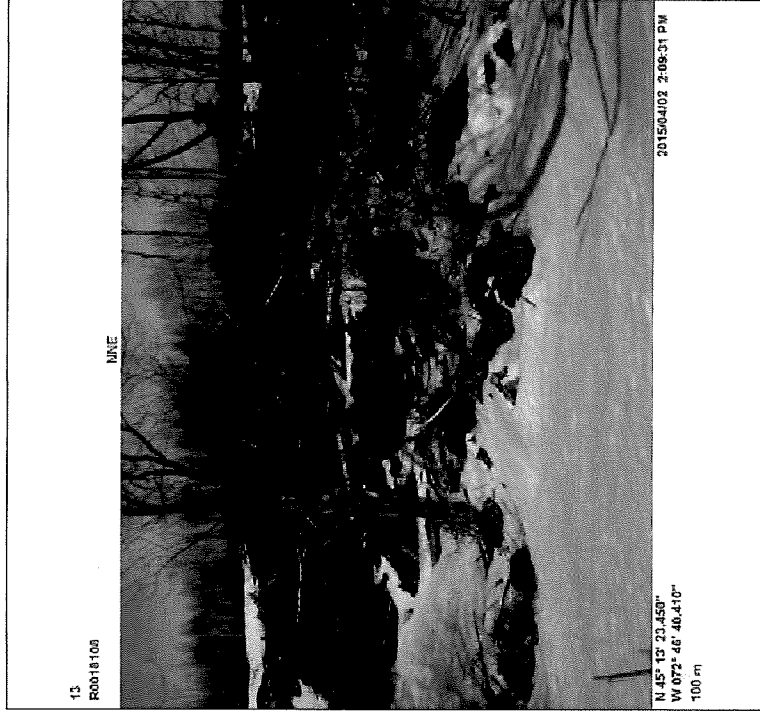
105.JPG



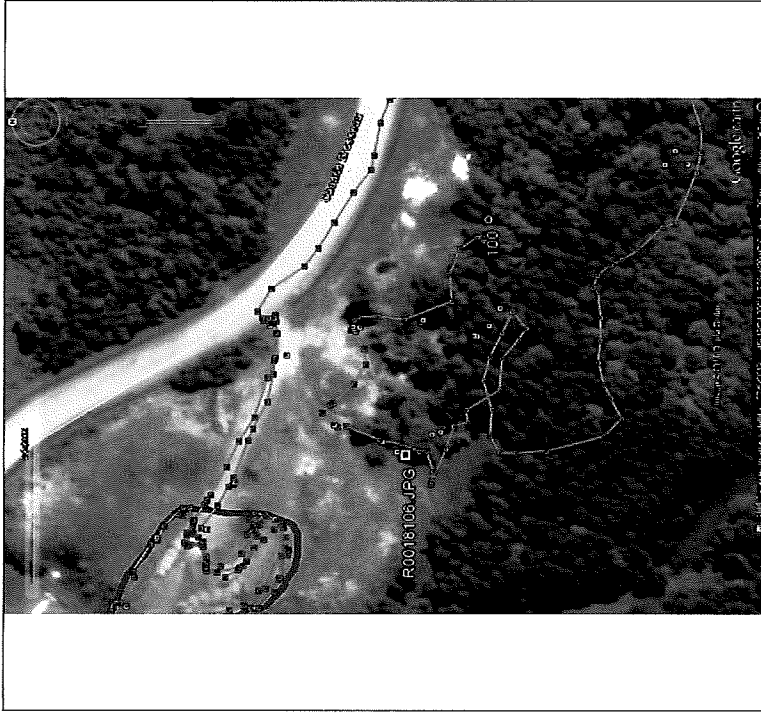
R0018106\_tag.jpg



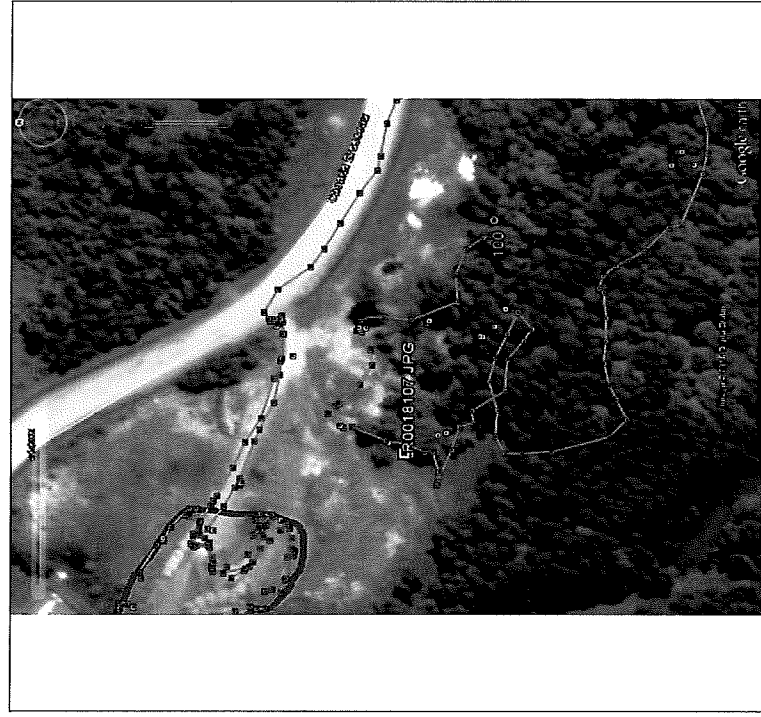
R0018107\_tag.jpg



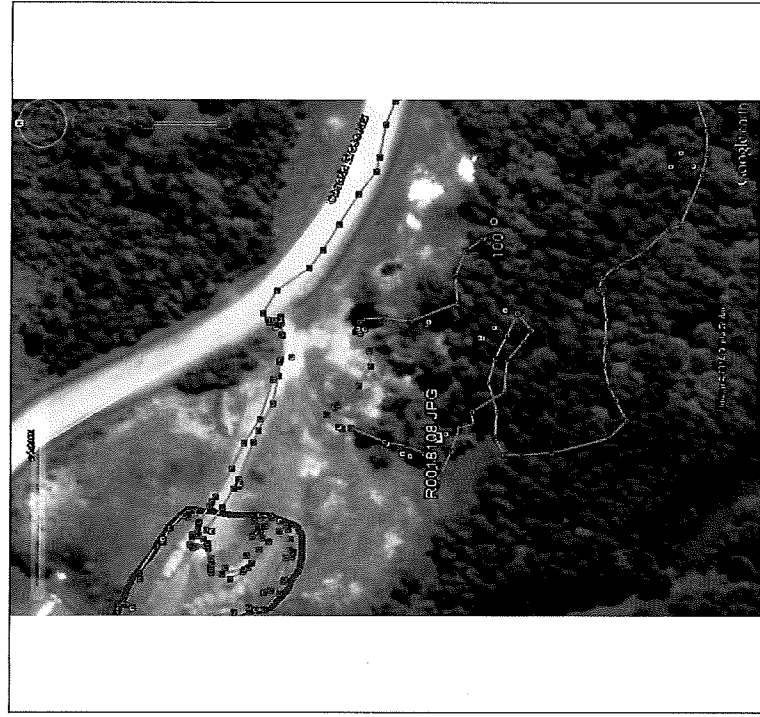
R0018108\_tag.jpg



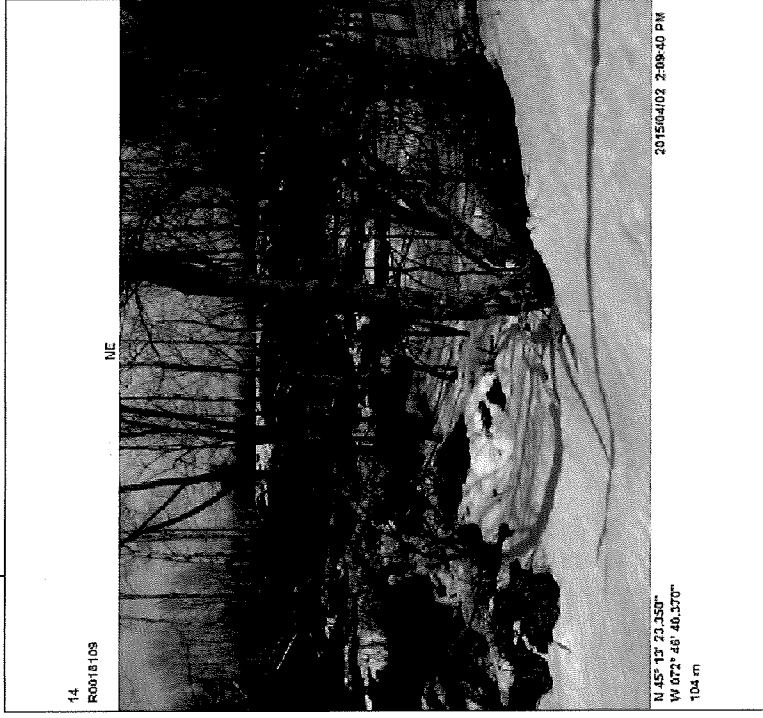
106.JPG



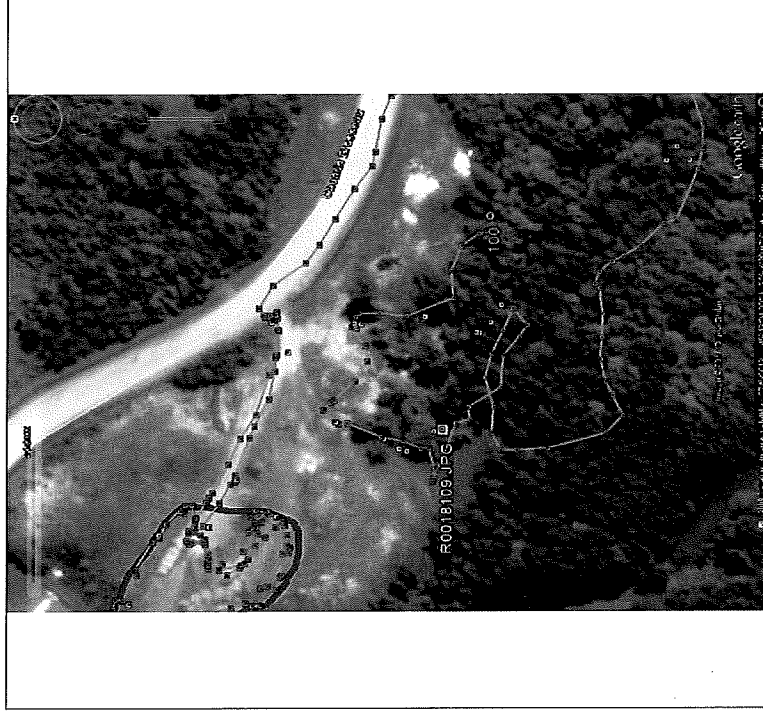
107.JPG



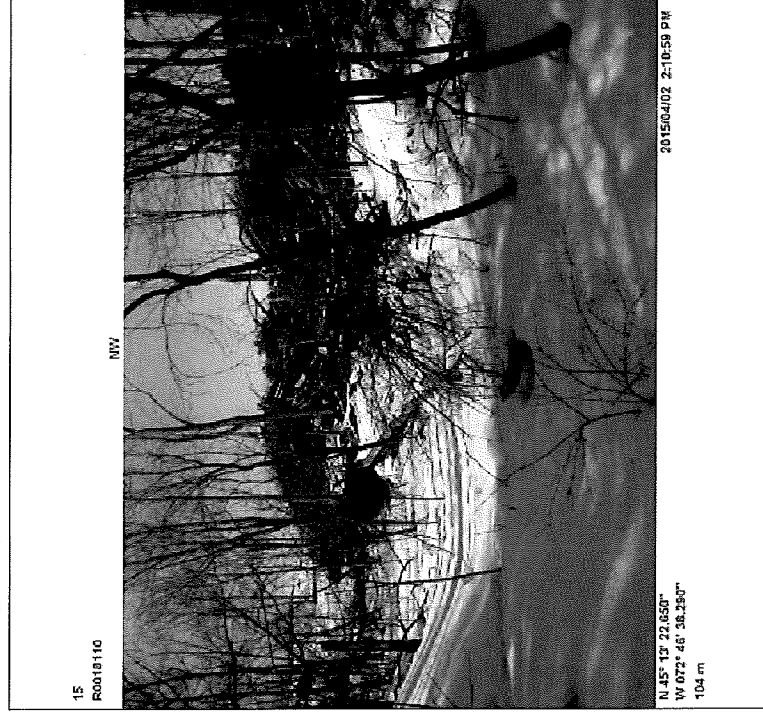
108.JPG



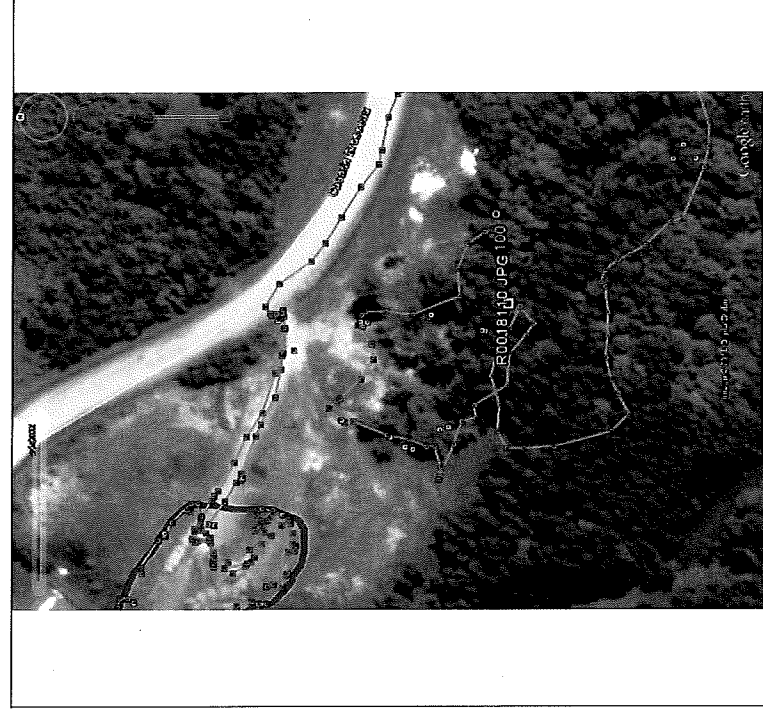
R0018109\_tag.jpg



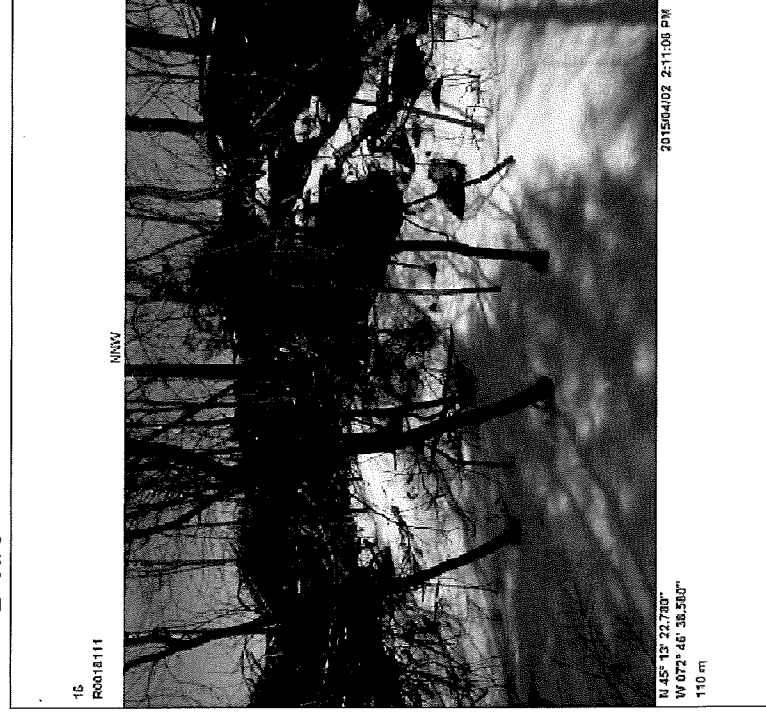
109.JPG



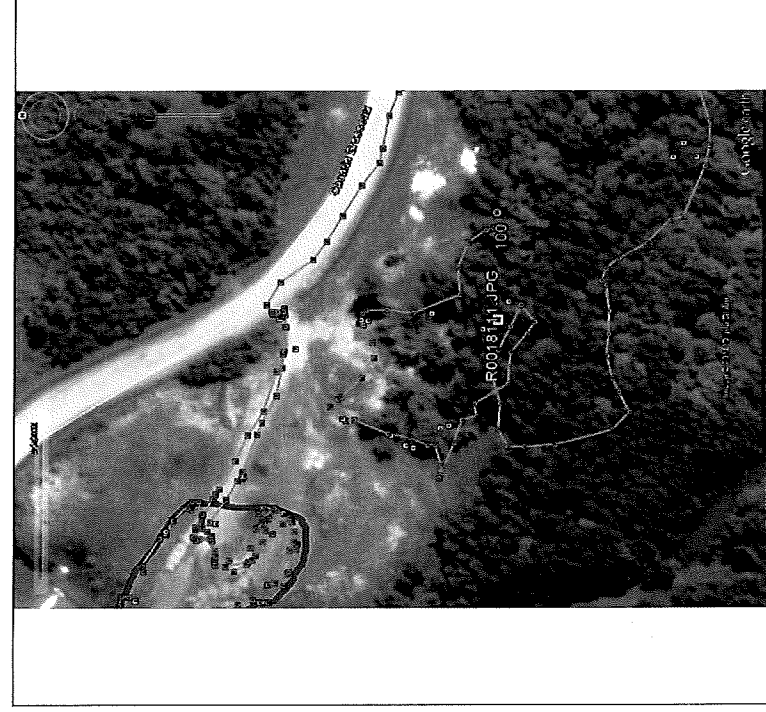
R0018110\_tag.jpg



110.JPG



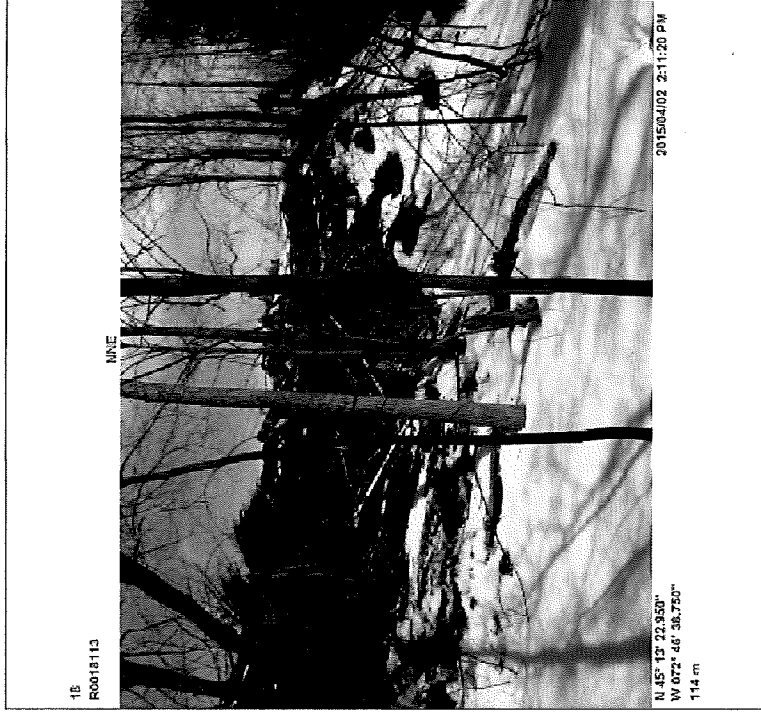
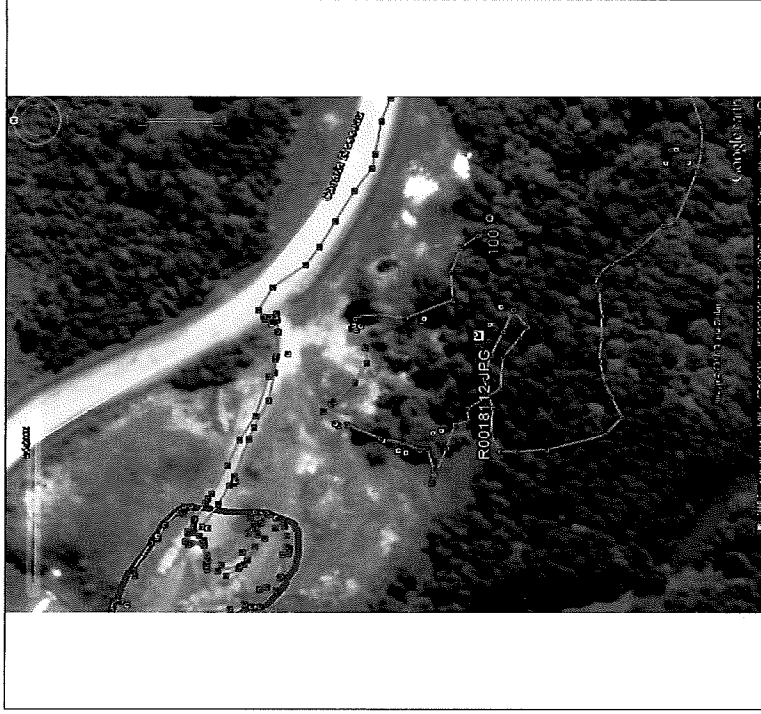
R0018111\_tag.jpg



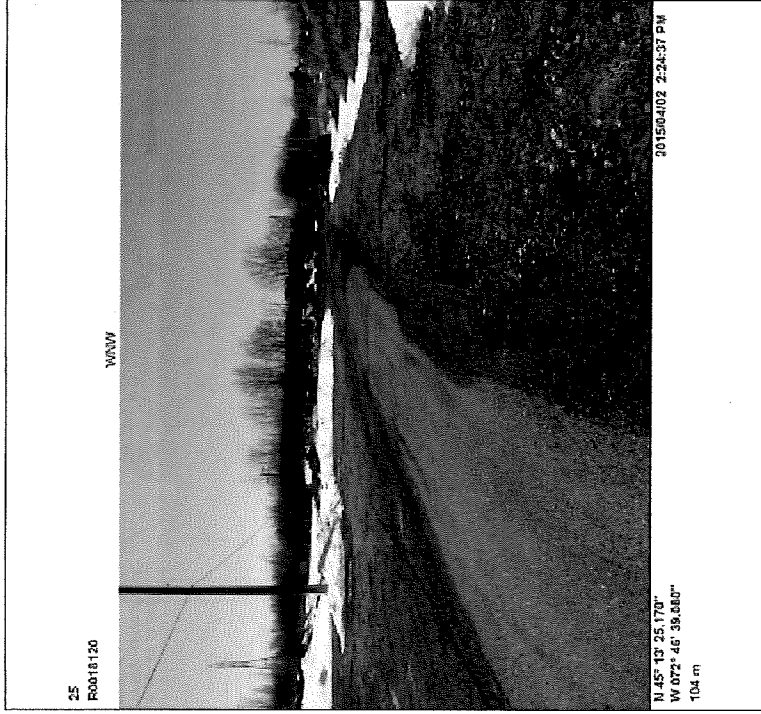
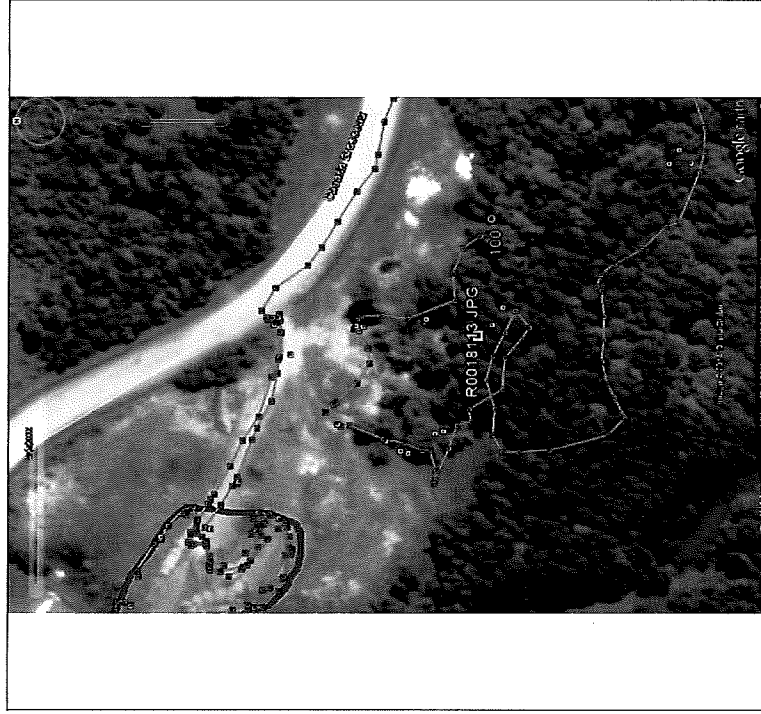
111.JPG



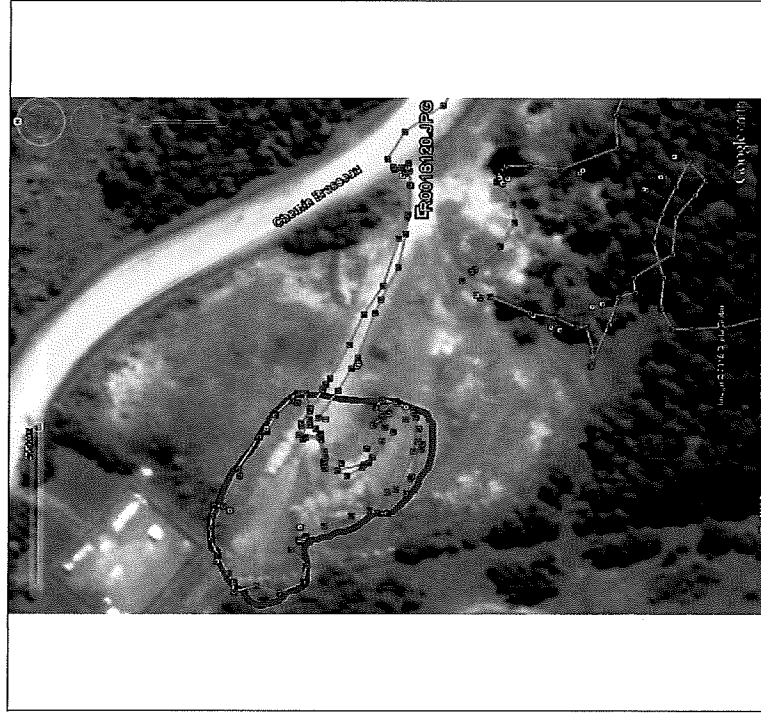
R0018112\_tag.jpg

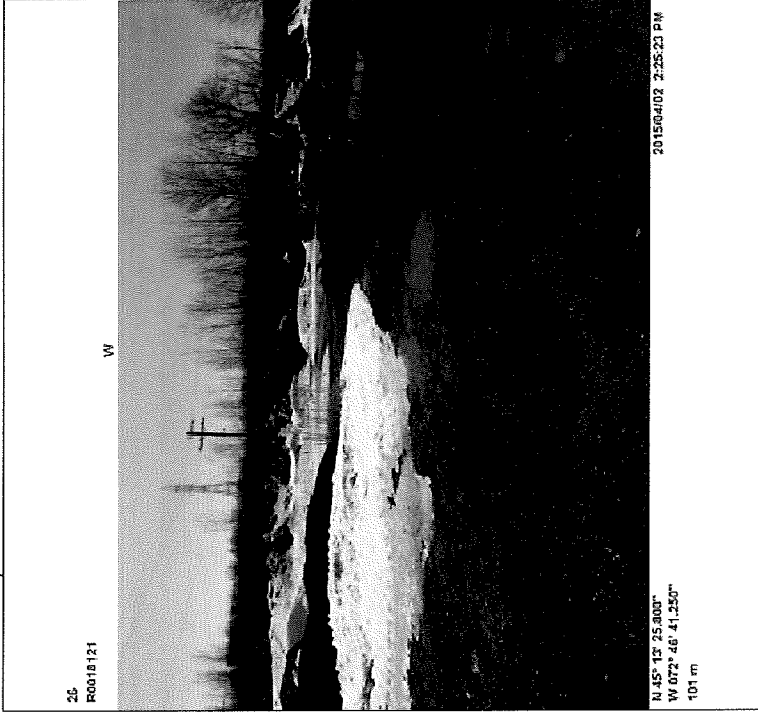


R0018113\_tag.jpg

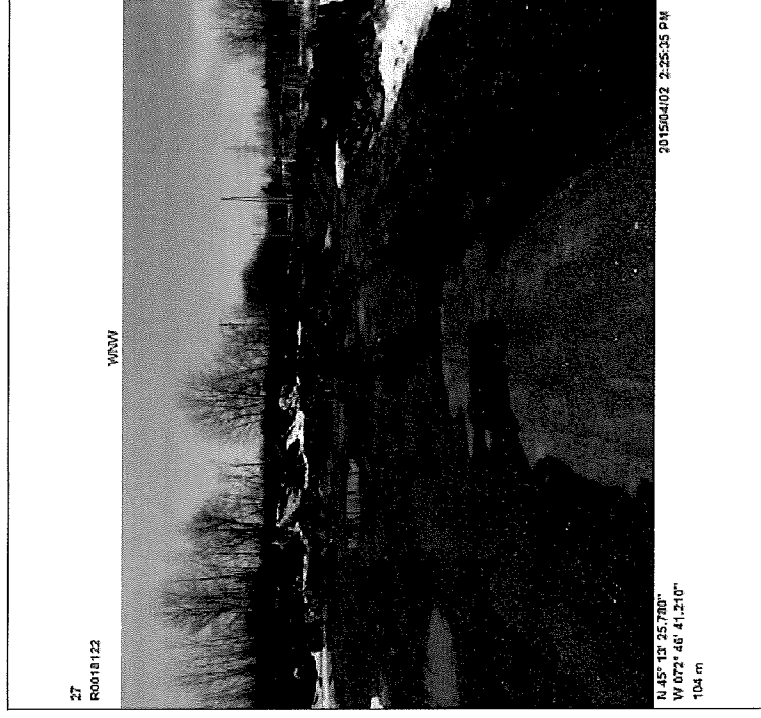


R0018120\_tag.jpg

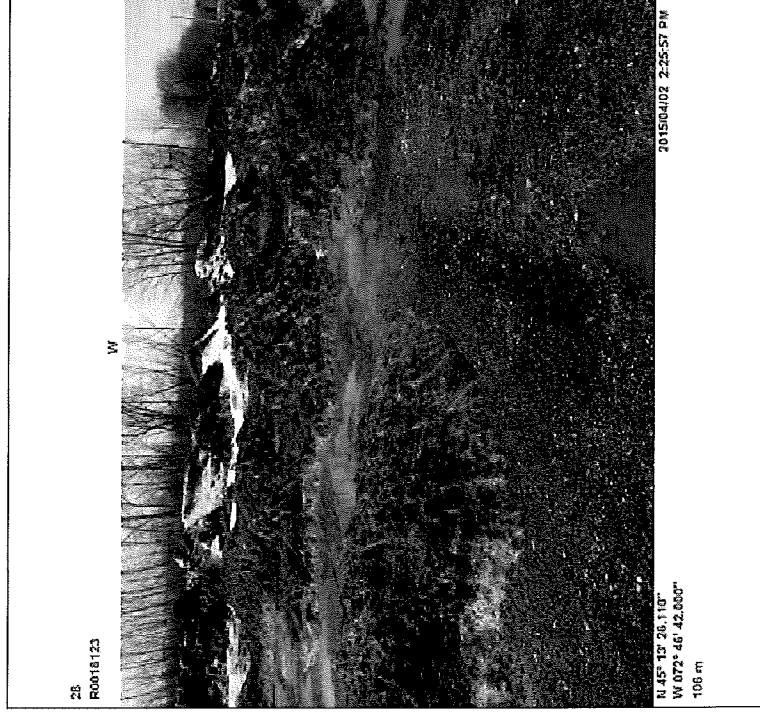




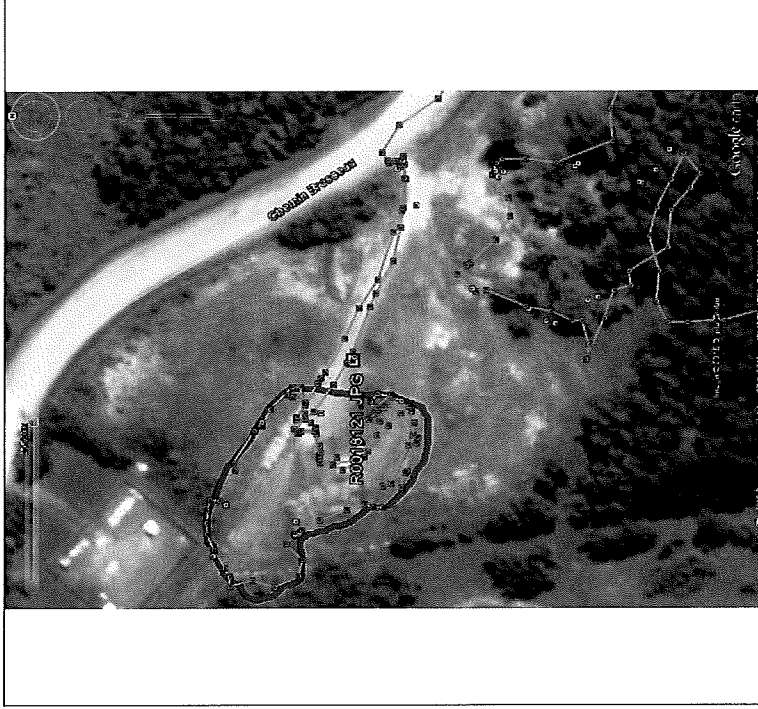
R0018121\_tag.jpg



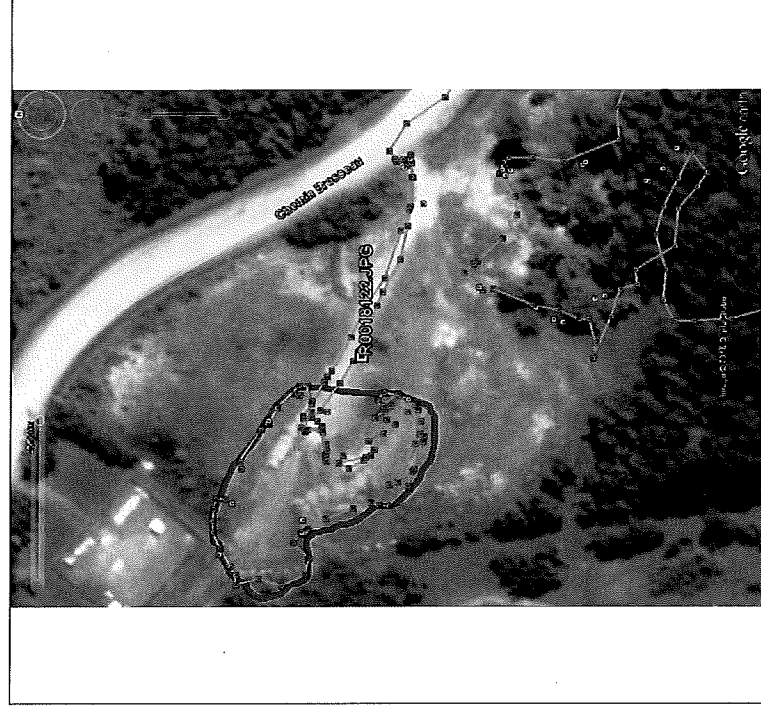
R0018122\_tag.jpg



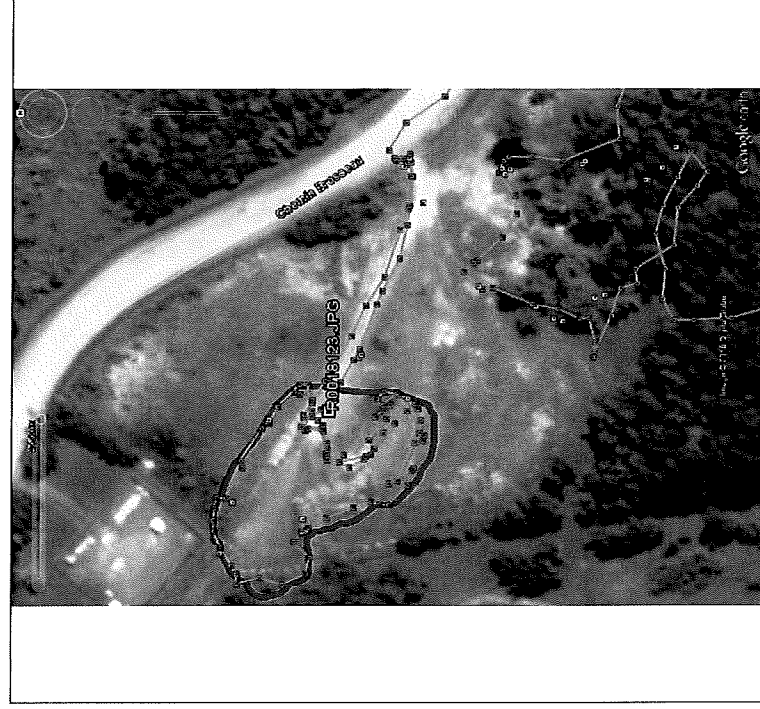
R0018123\_tag.jpg



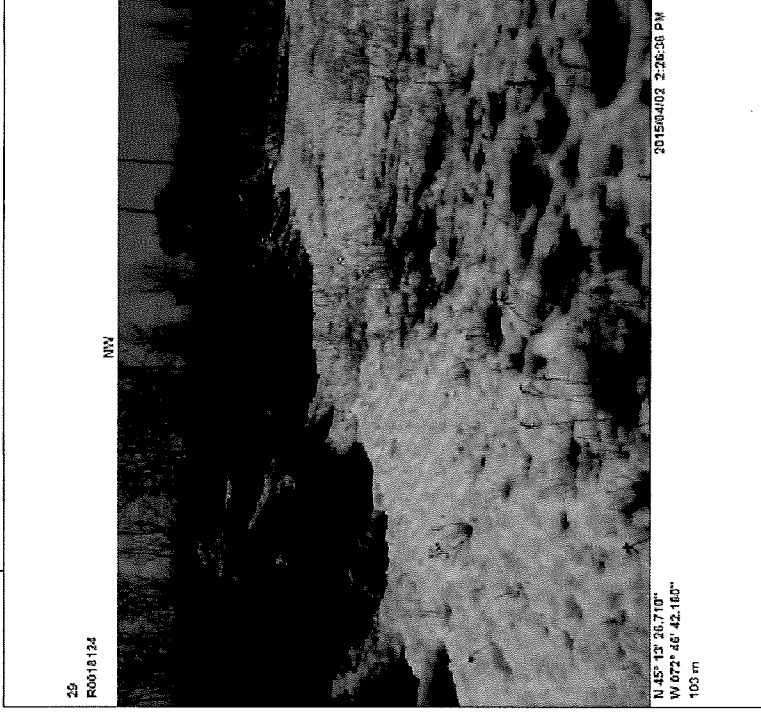
121.JPG



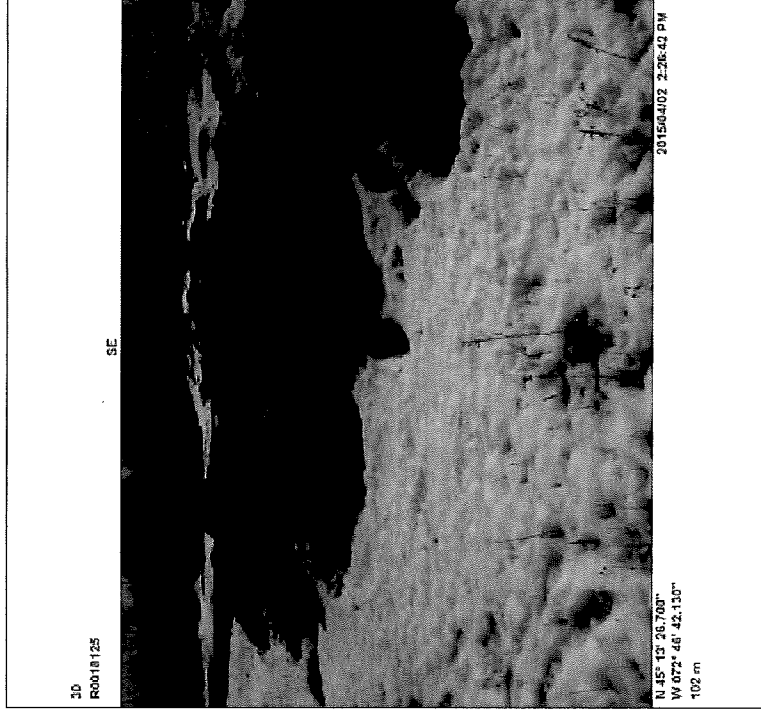
122.JPG



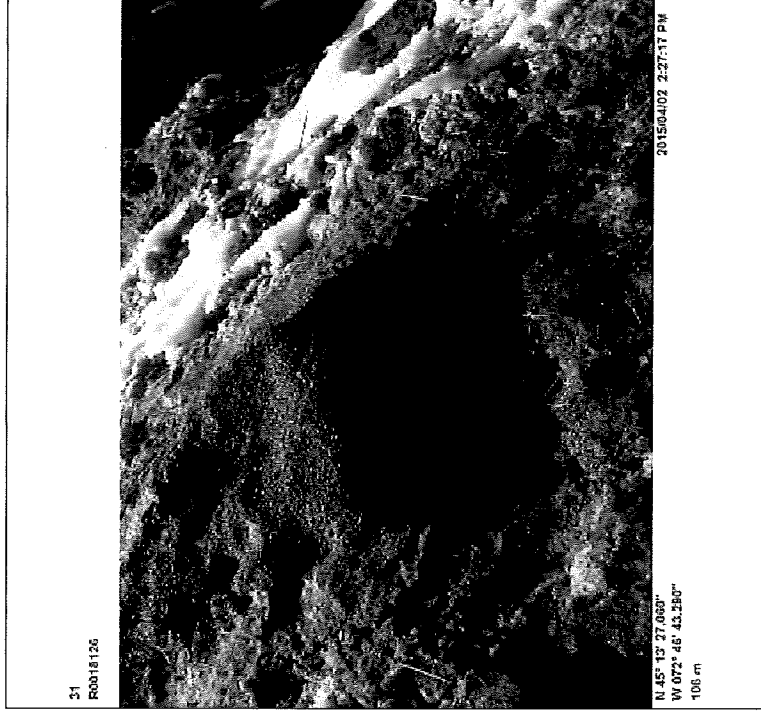
123.JPG



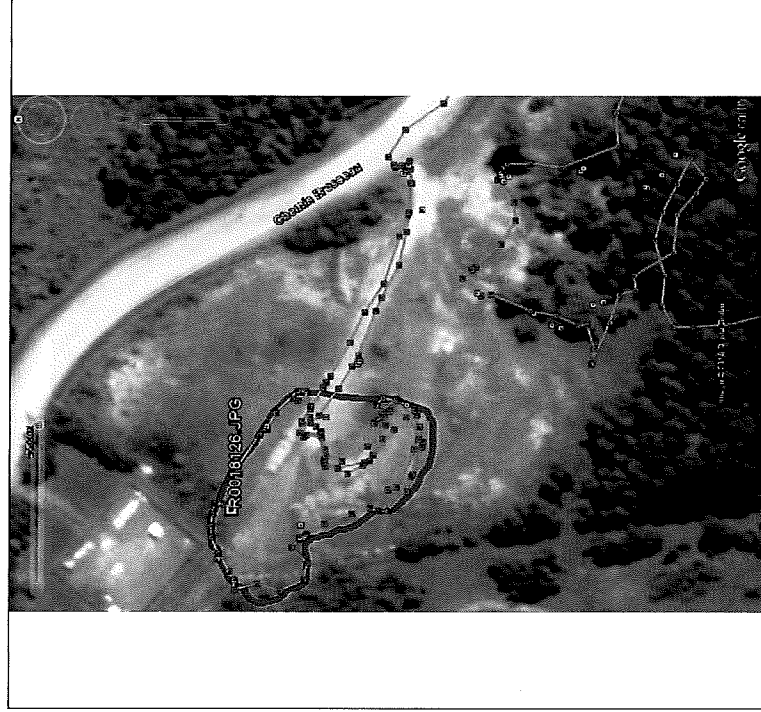
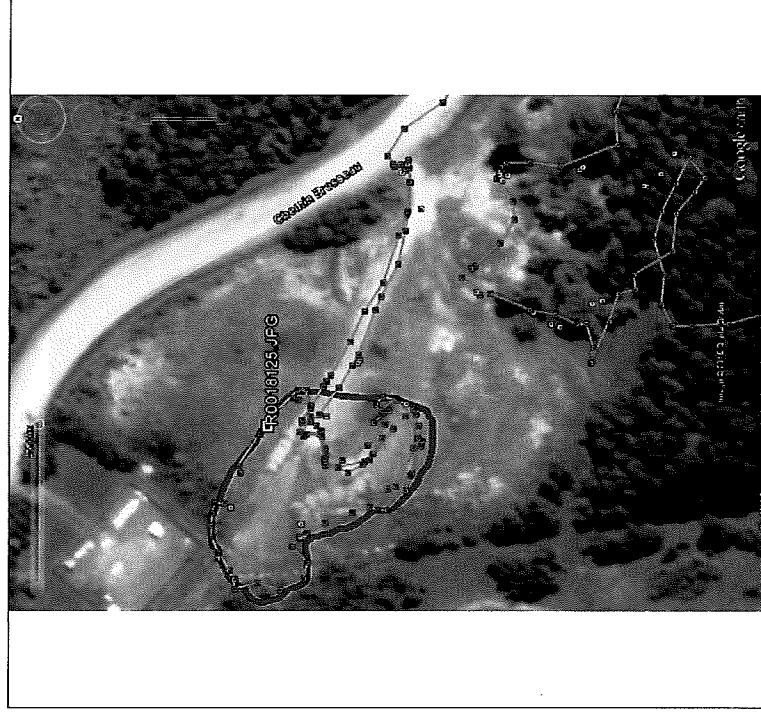
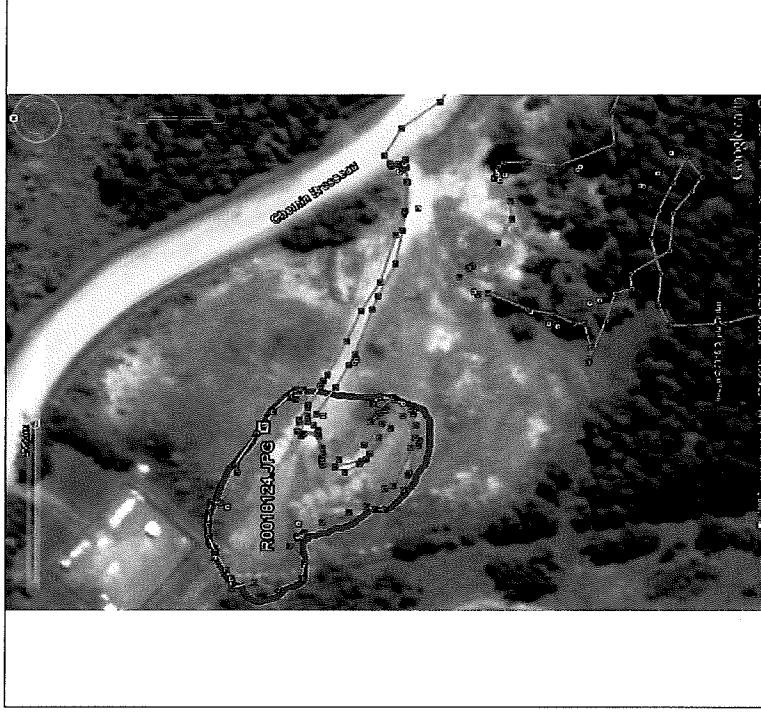
R0018124\_tag.jpg

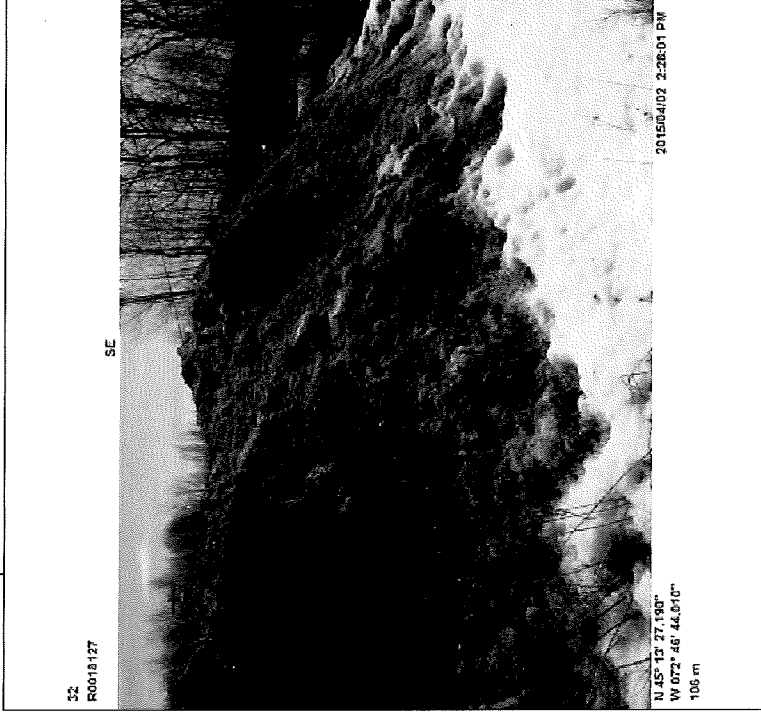


R0018125\_tag.jpg

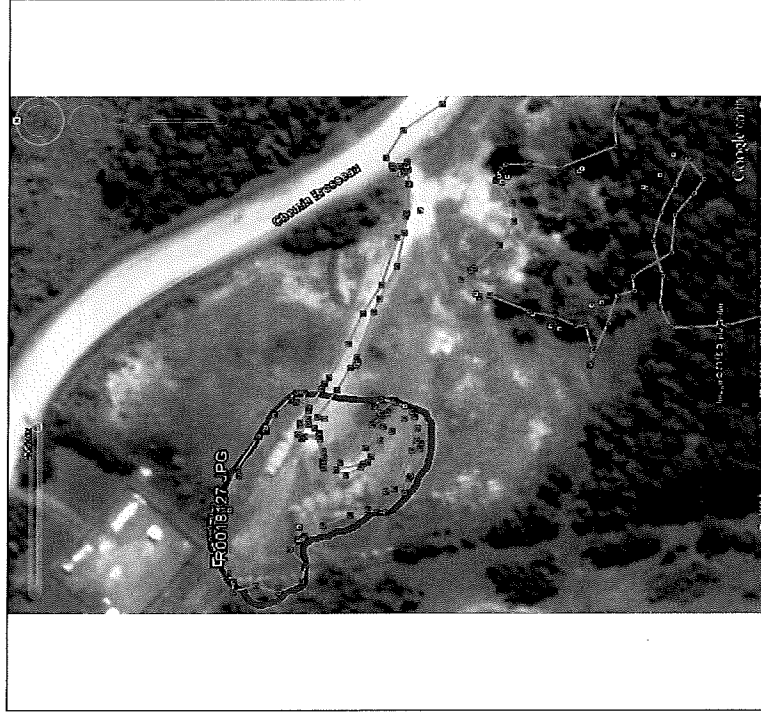


R0018126\_tag.jpg

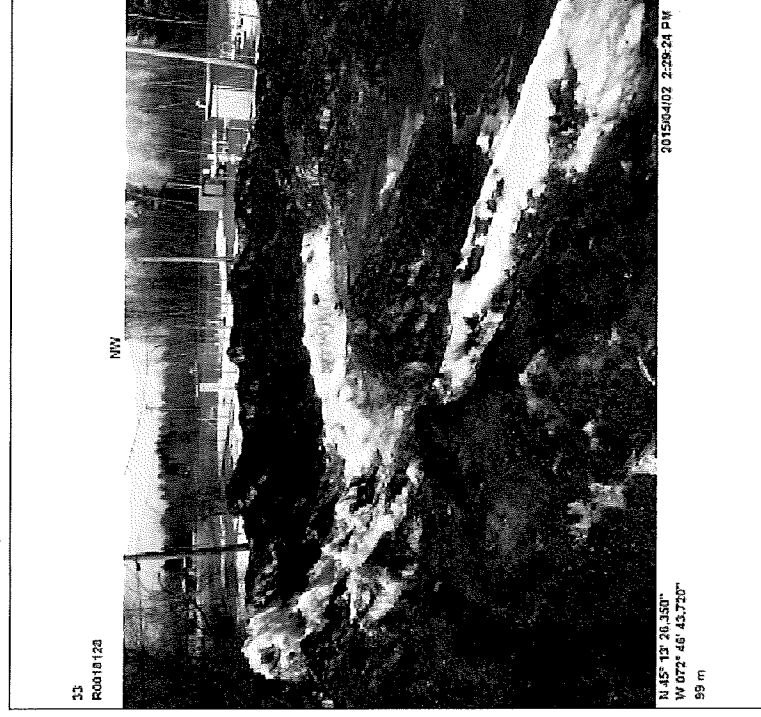




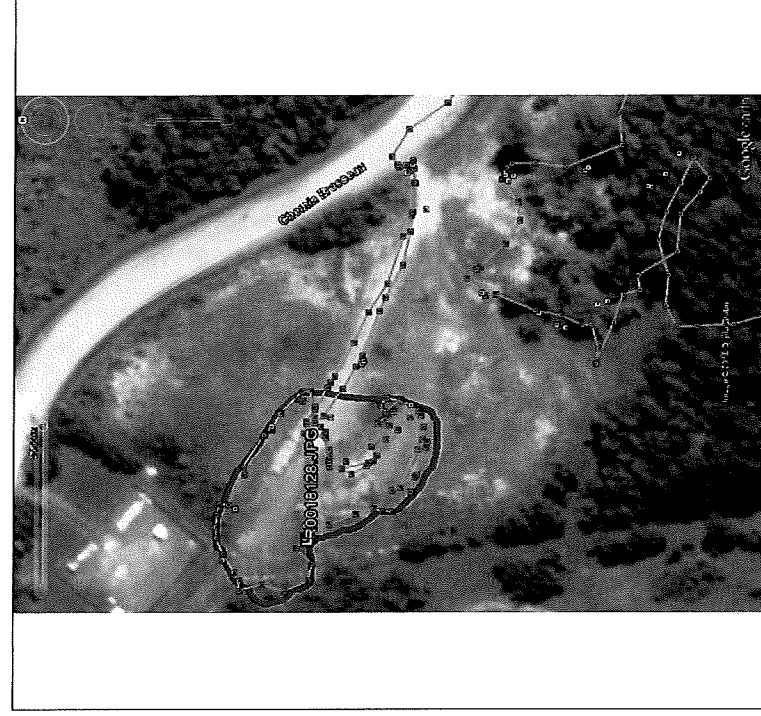
R0018127\_tag.jpg



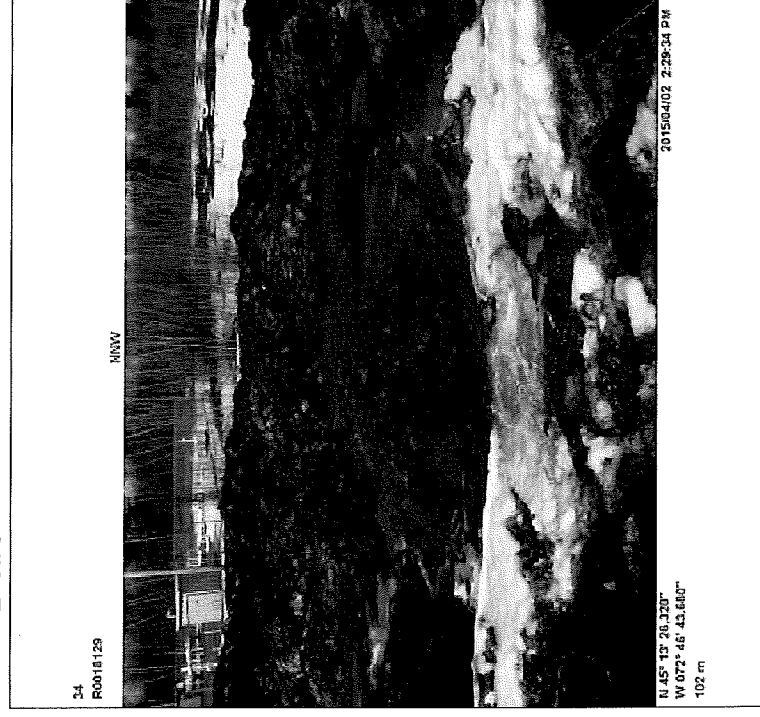
127.JPG



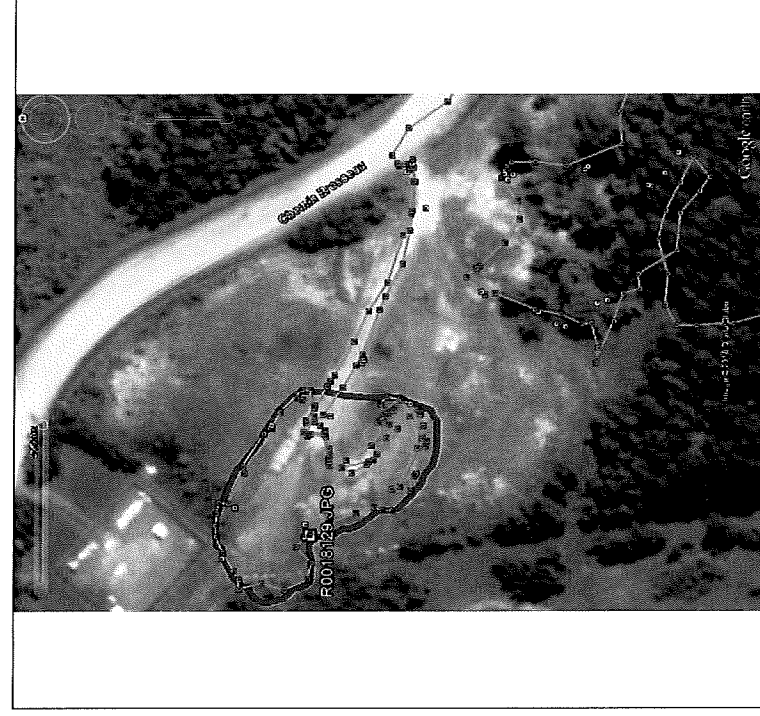
R0018128\_tag.jpg



128.JPG



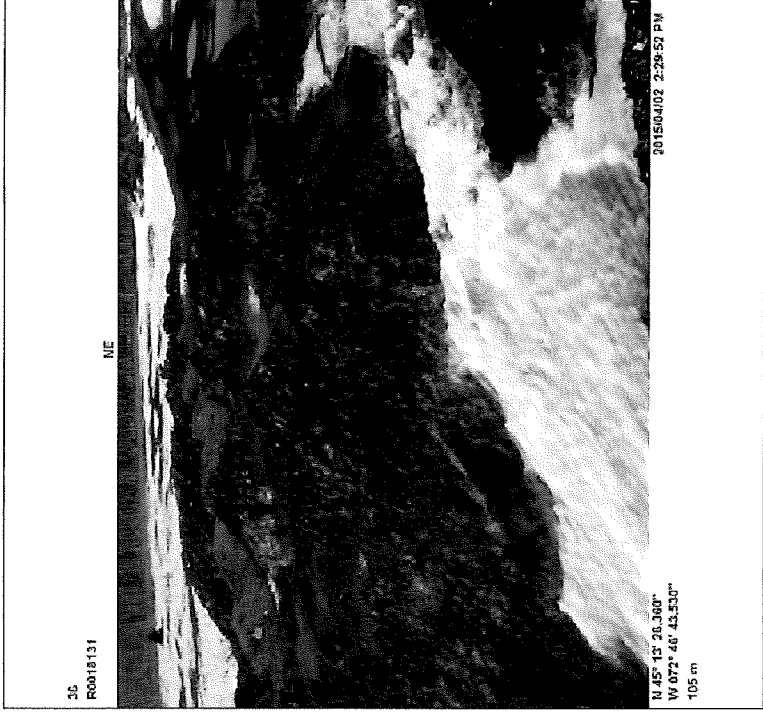
R0018129\_tag.jpg



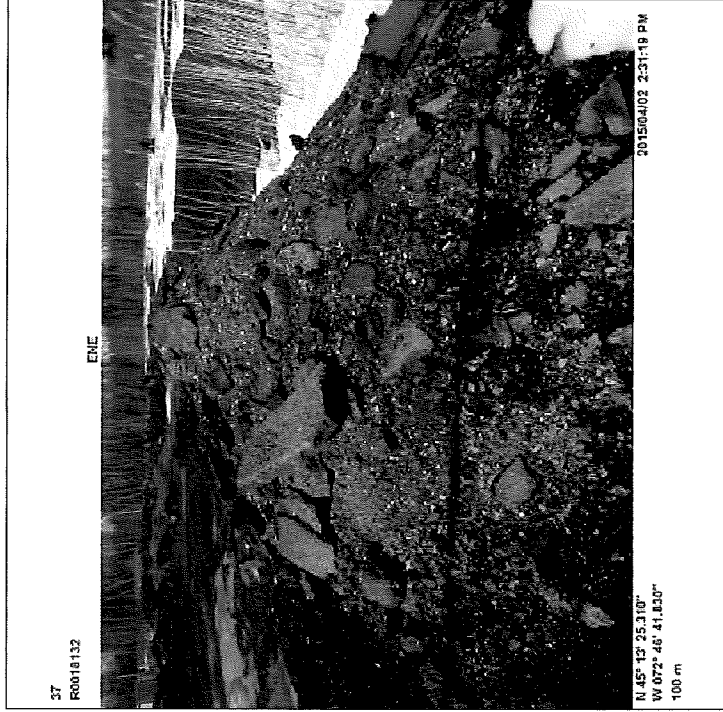
129.JPG



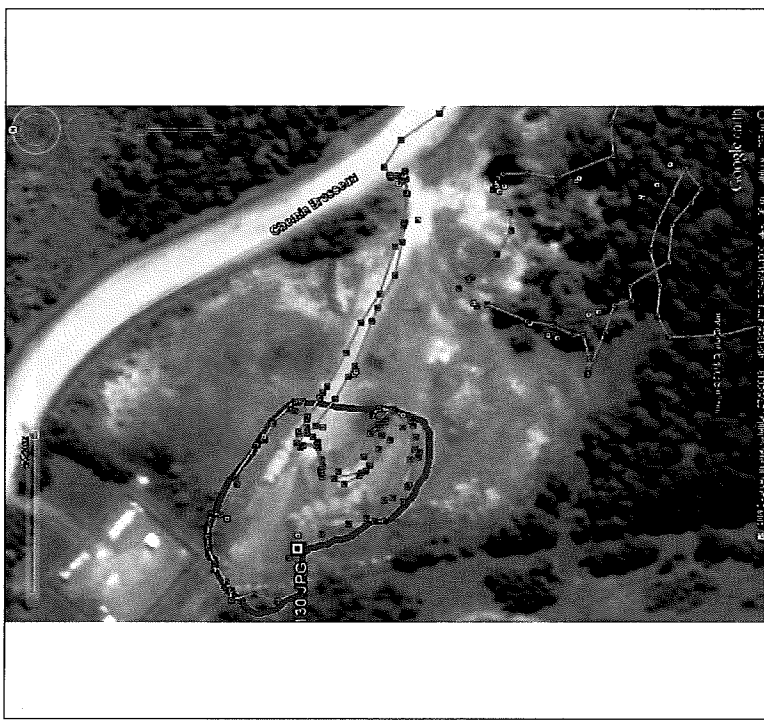
R0018130\_tag.jpg



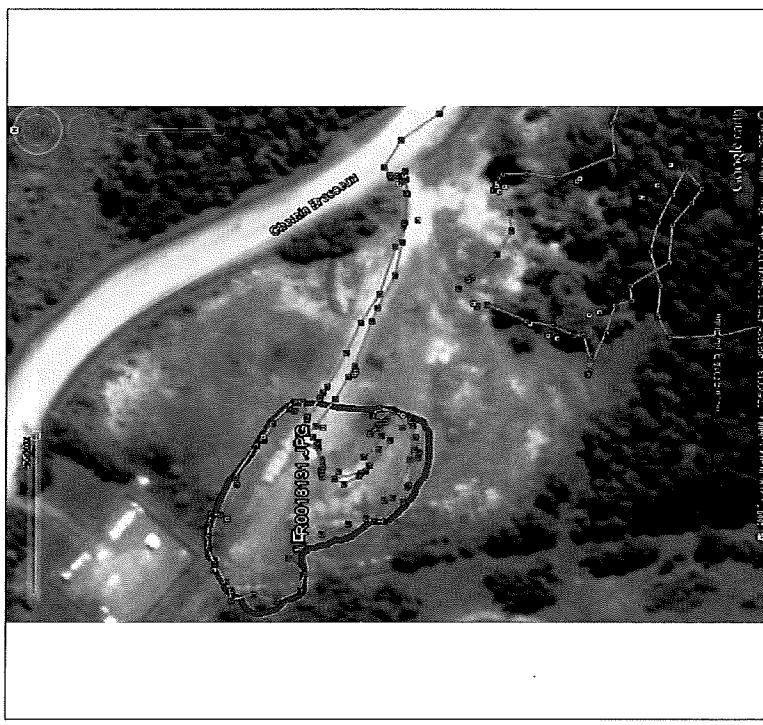
R0018131\_tag.jpg



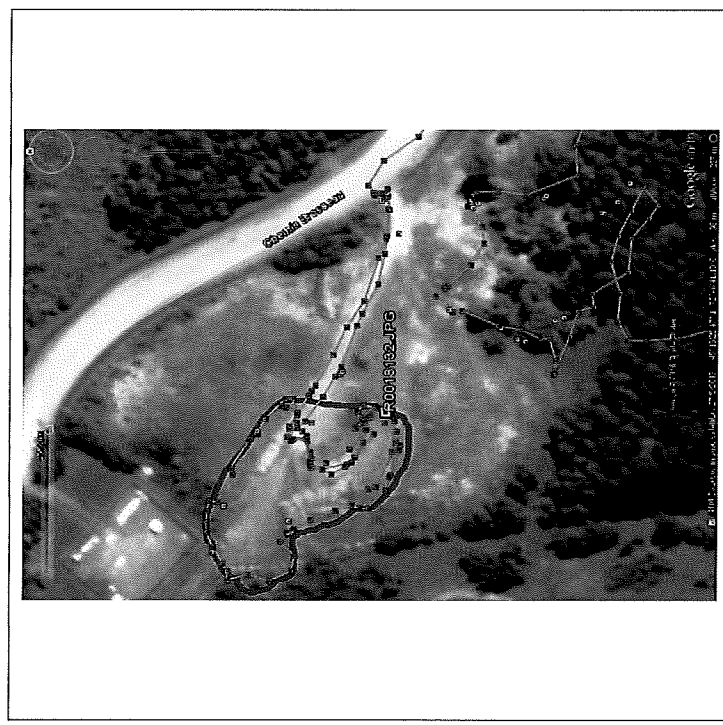
R0018132\_tag.jpg



130.JPG



131.JPG



132.JPG



N/Réf. : 7316-16-01-3916000

Date de rédaction : Le 3 février 2004

Intervention SAGIR : 300132454 - 300132456

SAGIR complété ( x )

**1. IDENTIFICATION**

DATE D'INSPECTION : 28 janvier 2004

HEURE : Arrivée : 9h10

Départ : 10h30

INSPECTEUR / INSPECTRICE : Richard Smith

ACCOMPAGNÉ(E) DE :

LIEU INSPECTÉ : ADRESSE POSTALE (si différente) :

Lieux d'entreposage de neige usée  
Lot 431, rue Miner  
Lot 32, garage municipal  
Lot 966, rue Brosseau  
Cowansville.

Ville de Cowansville  
220, Place Municipale  
Cowansville J2K 1T4

PLAIGNANT / PLAIGNANTE :

Rencontre oui [ ] non [ x ]

Nom / Adresse

Téléphone

PERSONNES RENCONTRÉES :

Nom / Fonction

Téléphone

Manon Moreau / inspectrice municipale

263-0141 poste 325

PIÈCES ANNEXÉES :

	Photos	Croquis	Plans	Cartes
	( x )	( )	( )	( x )
Nombre :				

ÉCHANTILLONS :

Eau	Air	Sol	Flore	Faune	Déchets
( )	( )	( )	( )	( )	( )

AUTRES ANNEXES (précisez) :

Courriel de Patrick Chevrete du service municipal  
CIDREQ de Gestion D. Plouffe et de Excavation D. Plouffe

BUT :

Vérifier les lieux d'entreposage de neige usée utilisés par la ville de Cowansville.  
Inspecter le lieu d'entreposage exploité sur la rue Brosseau.



## RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7316-16-01-3916000  
300132454 - 300132456

Date de rédaction : Le 3 février 2004

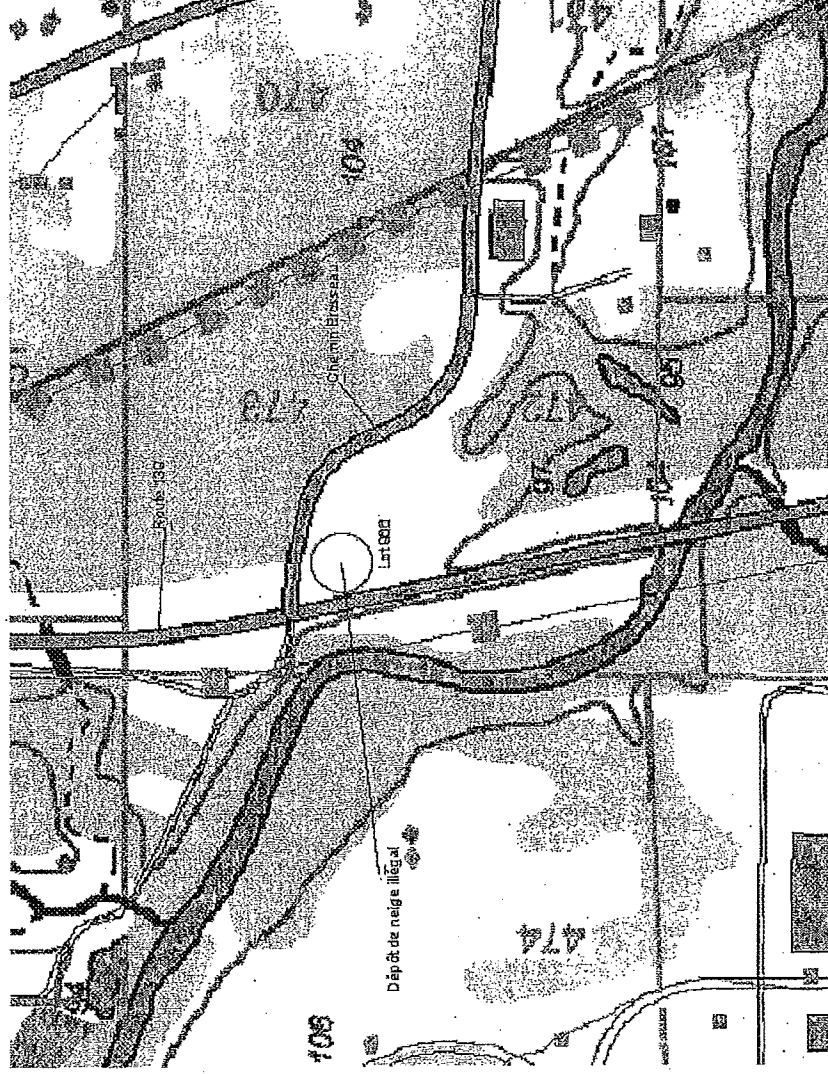
### 2 DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Je me suis d'abord rendu sur le site de la rue Brosseau, lot 966. Il n'y avait aucune activité sur le site. Toutefois, j'ai constaté la présence de plusieurs tas de neige déversés. J'ai pris quelques photos, de même que le positionnement GPS du site: N 45 13 26,3 et W 72 46 43,1 (NAD GEO 83).

Ce terrain appartient à l'entreprise Gestion D. Plouffe inc. Aucune autorisation n'a été accordée pour l'entreposage de neige sur ce site. J'ai évalué à environ 30 voyages de camions de neige déversé (photos).

Départ à 9h20.

Le 3 février 2004, j'ai vérifié auprès de M. René Nadeau, directeur des travaux publics, si le lieu d'entreposage de la rue Brosseau était utilisé par la ville. Il me répond que non. Il n'est pas au courant de ce site. Il m'informe que du 15 au 31 décembre, la ville a fait appel à quelques entrepreneurs privés pour le déneigement. Toutefois, les déversements de neige se faisaient dans les lieux en processus d'autorisation.



Dépôt de neige usée. Lot 966. Appartenant à Gestion D. Plouffe inc.

À 9h30, je me suis rendu sur le lot 431. Ce terrain est utilisé comme lieu d'entreposage de neige usée par la ville. Durant mon inspection j'ai observé 3 camions qui sont venus déverser de la neige. Les camions étaient identifiés au nom de la ville de Cowansville. Cette neige provenait notamment de la rue Brown. J'ai pris quelques photos et le positionnement GPS du site : N 45 11 44,7 et W 72 45 57,2 (NAD GEO 83).

Départ à 9h45

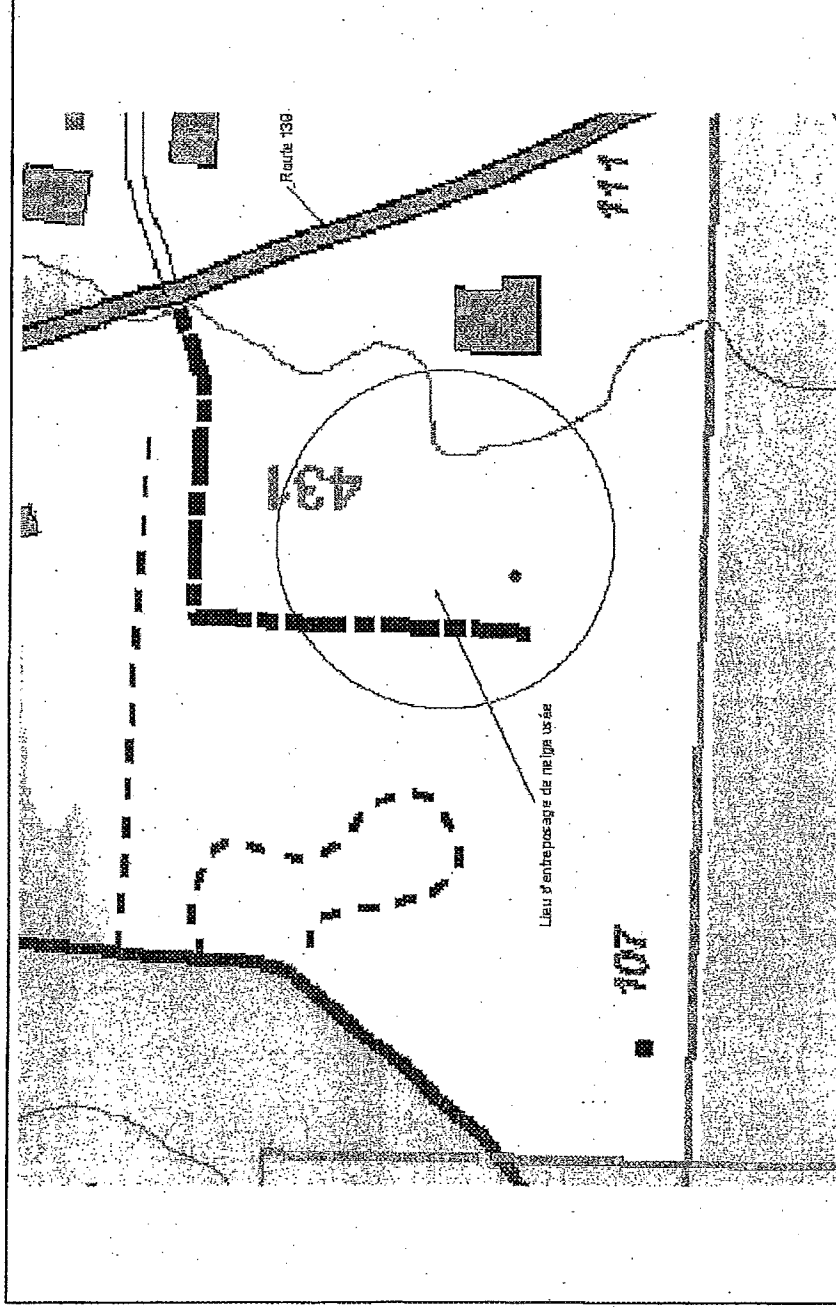
(voir carte ci-dessous)



## RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7316-16-01-3916000  
300132454 - 300132456

Date de rédaction : Le 3 février 2004

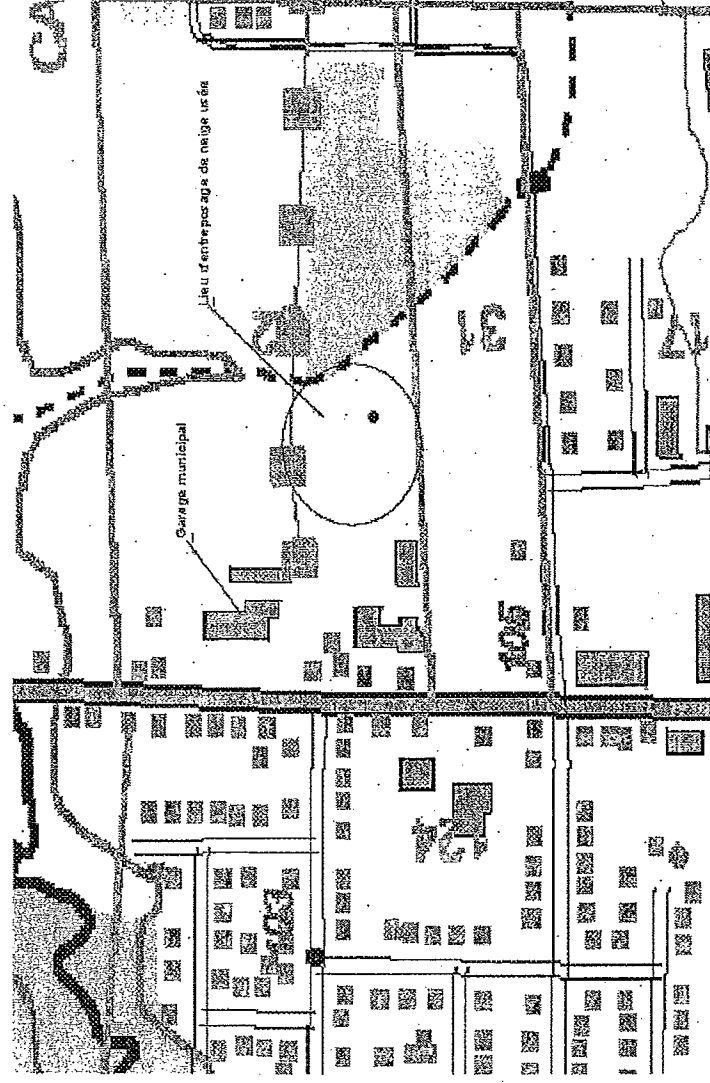


Lieu d'entreposage de neige usée. Lot 431, rue Miner à Cowansville

Enfin, vers 10h05 je me suis rendu au garage municipal, rue du Nord, après avoir parcouru quelques rues dans Cowansville. J'ai croisé un camion rempli de neige. Je me suis dirigé dans ce secteur et sur la rue Brown, une pelle mécanique ramassait la neige et remplissait des camions. J'en ai déduit que c'était la provenance de la neige déversée sur le lot 431.

Au garage municipal, j'ai rencontré Mme Manon Moreau (M. René Nadeau était en réunion). Je lui ai expliqué le but de mon inspection. Elle me confirme que la ville exploite deux lieux d'entreposage de neige usée, ceux mentionnés précédemment, sur les lots 431 et 32.

Derrière le garage municipal se trouve le site # 2, lot 32. J'ai pris quelques photos et le positionnement GPS : N 45 12 44,8 et W 72 44 22,8 (NAD GEO 83).



Site de neige usée (Cowansville), lot P-32, derrière le garage municipal.



## RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7316-16-01-3916000  
300132454 - 300132456

Date de rédaction : Le 3 février 2004

### 3. CONCLUSION

La ville de Cowansville exploite deux lieux d'entreposage de neige usée sans détenir de CA. En infraction à l'article 22 de la Loi et à l'article 1 du Règlement sur les lieux d'élimination de neige. Toutefois, des demandes d'autorisation ont été présentées au MENV. Elles sont en traitement.

### 4. RETOUR AU PLAIGNANT

Oui ( )

Non ( )

Détails :

### 5. RECOMMANDATION(S)

Contactez l'entreprise Gestion D. Plouffe pour les aviser qu'ils sont en infraction pour exploitation d'un lieu d'entreposage de neige usée sans autorisation sur le lot 966. Pas d'avis d'infraction car on n'a pas vu d'où provenait la neige.

Inspection des lieux d'entreposage de neige de la ville au printemps. Le site du lot 431 serait situé tout près d'un marais, selon les dires de Johanne Boulanger, dans son rapport du 22 janvier 2001.

Ne pas envoyer d'avis d'infraction à la Municipalité de Cowansville étant donnée les demandes en traitement.

### 6. VÉRIFICATION

Rédigé par :

Date : 3-02-04

Vérifié par :

Date : 04-02-09

Commentaires du vérificateur :

*Entreprise Gestion D Plouffe infraction scabieusement. A  
sa des communications avec la division analyse pour obt  
avis info aux C.A*





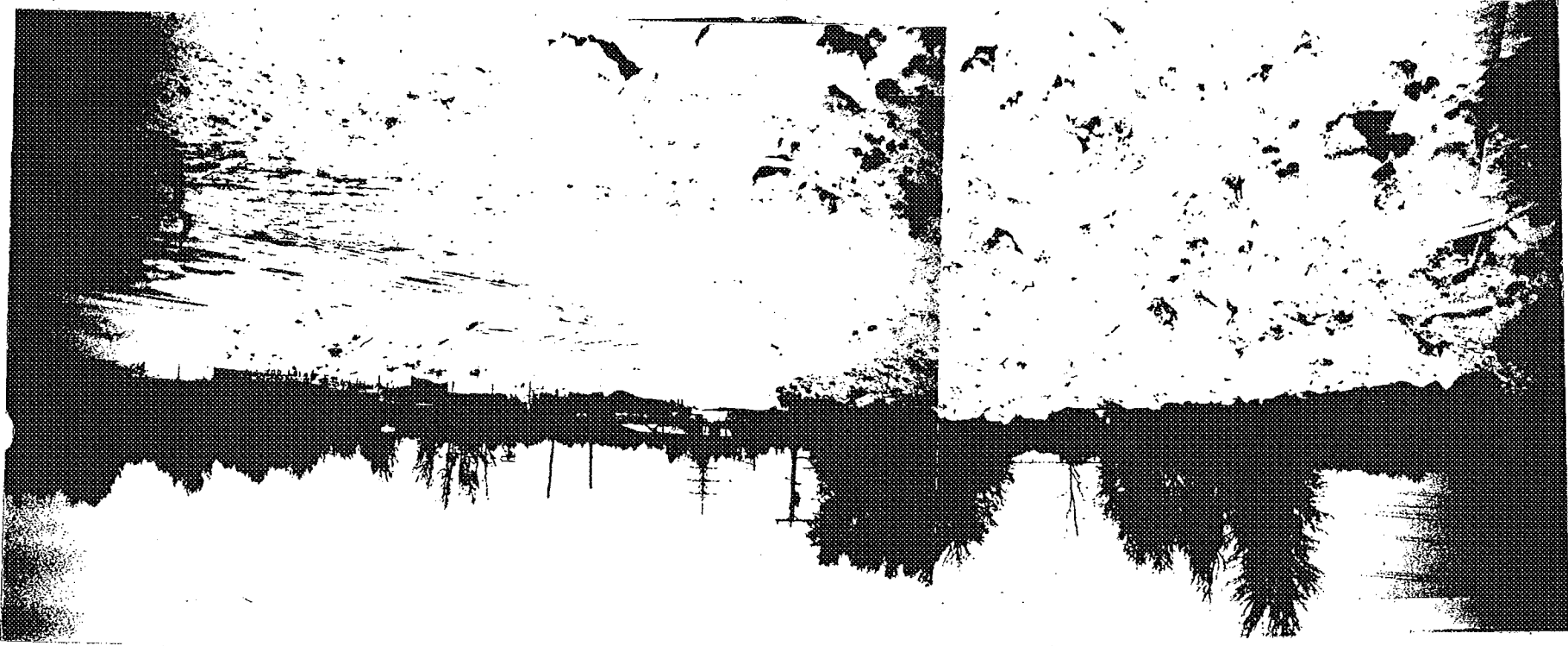


PHOTO (s) : 1/2  
DATE : 28/01/04  
PHOTOGRAPHE : *[Signature]*  
IDENT : Terrain de Golf St. Roch de Lot 96, rue Masson, Caprom  
NOTE : Voir à l'annexe de page une par ailleurs

N° RÉFÉRENCE : 7316-16-01-0100900  
PAGE : 1 DE 2



Identification : Estim. D. Plouffe inc.  
Municipalité : Cavendish NID : 7316-16-01-0100900



Photo n° : 3  
Date : 28/1/04

Note : Dépot de  
saleté versé  
lot 966  
sur terrain  
à Cavendish

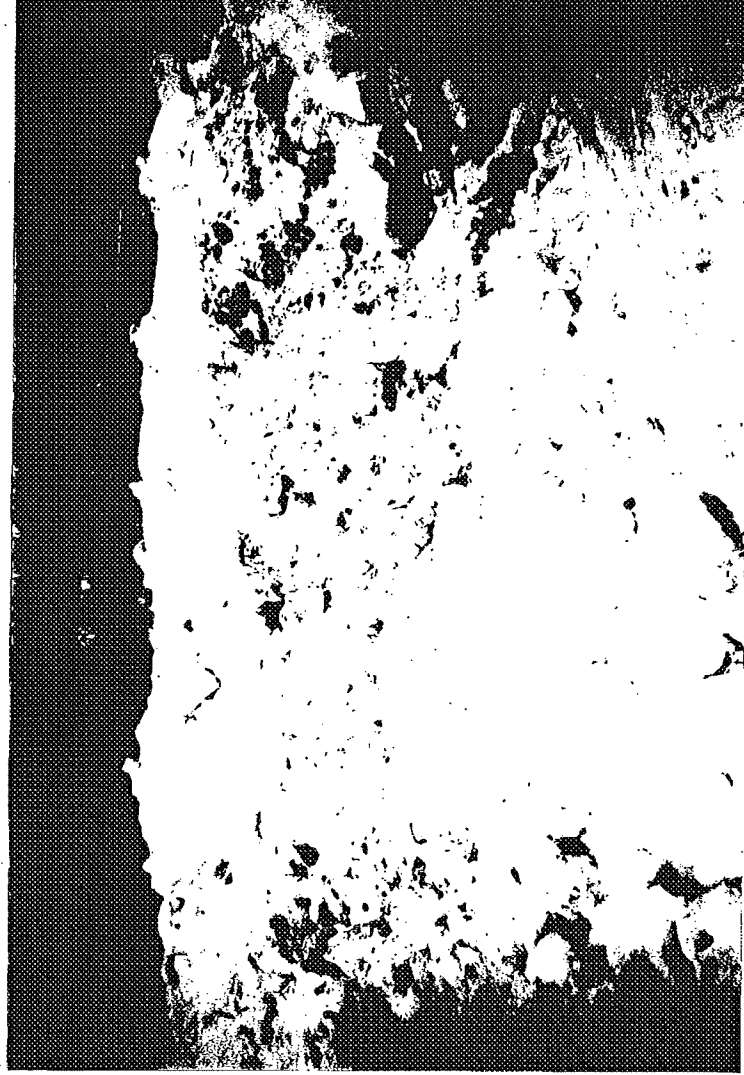


Photo n° : 4  
Date : 28/1/04

Note : Vue de  
plus près  
des fossés  
vers  
par chemin.

lieu d'élévation de neige non autor.

